BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
20 F
19

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom
Societ. Jesu

51.5.22
51
C
18

TRAICTE'

# DE L'EFFICACE ET VERTV DE LA PAROLE DE DIEV AV Miniſtere des ſaincts Sacremẽs de l'Egliſe, par M. CLAVDE D'ESPENCE Docteur en Theologie en l'vniuerſité de Paris.

*AVEC AVTRES VERSIONS du meſme auteur, dont les arguments ſont contenus en la page ſuyuante.*

Bibl. Secr. Coll. Rom.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Federic Morel, rue S. Ian de Beauuais, au Franc Meurier.

1563.

AVEC PRIVILEGE.

## TRAICTEZ.

I. *Le premier, oultre l'argument compris au tiltre, recite la verité du colloque tenu à Sainct-Germain en Laye 1561, aux mois de Septembre & Octobre, contre ce qu'autrement en fut publié lors par vn plaquart, & depuis par liure imprimé, dont l'auteur ne se nomma, & encore nagueres aussi faulsement inseré en la fin d'aucunes Annales de France.*

II. *Sermon de S. Theodoret des Saincts Martyrs.*

III. *Homilie de S. Iean Chrysostome du labeur & honneur des Saincts.*

IIII. *Deux Sermons, ou expositions briefues, du mesme auteur, sur le Symbole des Apostres.*

# DE L'EFFICACE ET VERTV DE LA PAROLE DE *Dieu au miniſtere des ſaincts Sacrements de l'egliſe, par* M. CLAVDE D'ESPENCE, *Docteur en Theologie, en l'vniuerſité de Paris.*

COMME ie ſuis hõme peu experimẽté, fuyãt & abhorrent tous debats, & contentions, ie ne penſois au temps de ma ieuneſſe, que la cõtrouerſie ia lors meuë & bien eſchauffee, touchant l'affaire & verité de la ſacree & ſaincte Euchariſtie, deuſt tirer apres ſoy vne ſi grande ruine de toutes choſes, tant ſainctes que prophanes, vne ſi horrible mutation de Republiques & Egliſes, brief, tant de tumultes, de ſeditions, de guer-

res plus que ciuiles, quaſi par toute la Chreſtiété. Car quant à moy, i'ay touſiours eſté de ceſt auis touchant ce Sacremẽt, comble & perfection de tous autres (ainſi que l'appellẽt entre les Grecs S. Denys, entre les Latins S. Cyprian) mon auis, dis-ie, a eſté touſiours tel, qu'ayans à traicter de ce ſainct Sacrement, nous nous deuons contenter des manieres de parler de la ſaincte Eſcriture & des anciẽs Peres, ſpecialemẽt en ſermon au peuple, & en laiſſer le ſurplus aux eſcholes & maiſtres en Theologie, qui en ayant fait long temps profeſsion, doiuent eſtre les Docteurs des autres, & pluſtoſt recommander & rẽuoyer à Dieu ſeul la voye, le moyen, la raiſon, le ſçauoir de ſon œuure & faict, & l'en croire, qu'en vne choſe ſi haulte & pro-

Cyril. ſup. Ioã. 6. lib. 4. cap. 13. 14.

fonde, ſi creuſe & ſi cachee, vſer ou vſurper ce mot des Iuifs, *Quomodo?* Commẽt? mais plus le fuir & s'en garder, que d'vn rocher en mer, l'euiter comme mot iudaïc, mot diabolic, mot d'incredulité, d'infidelité, de deffiance, mot, comme iadis aux anciens Capernaites, occaſion de perdition extreme, auſsi auiourdhuy aux nouueaux Capernaizans matiere de querelle & debat ſans fin. Or entre les ceremonies de l'Agneau paſchal, Moyſe commãda aux enfans d'Iſraël d'en manger la teſte, les pieds, & les entrailles, non en caſſer & briſer les os, mais les bruſler, qui eſt vne vmbre & figure legale, ayant grande ſimilitude auec le corps, & la verité euangelique, touchant le vray Agneau ſans ſouillure & macule, noſtre ſauueur & redẽpteur Ieſus

Exod. 12. Numer. 9. Ioan. 19. Theophyl. Nyſſen. in vita Moſis. 1. Petr. 1. 1. Cor. 5. Nazianz. ſerm. in ſanctũ paſcha. Paſchaſ. de Spiritu ſancto lib. 2. cap. 4.

C'eſt à ſçauoir, que ſoit que ſpirituellement par foy & croyant en ſa parole, ou bien ſacramentellement nous le receuions, ſans aucune doute nous croyons, adorions & prenions la diuinité & humanité d'iceluy, en ce ſainct Sacrement vrayement & realemẽt preſentes: deſquelles deux natures de noſtre Seigneur, la teſte & les pieds du ſuſdit Agneau eſtoient figure. Car
1.Cor. 11. Dieu, dit ſainct Paul, eſt le chef de Ieſus Chriſt. Quant eſt auſsi des ſecrets inuiſibles, cachez ſoubs ces viſibles elements, reueremmẽt en eſprit, & de bon appetit ou deuotion, comme vne viande viuifiante, nous les mangions, & quaſi deuorions & digerions: car par ceſte auidité de manger eſt entendu ce deſir & affection d'y ſoingneuſement, & toutefois non curieuſe-

ment appliquer ſon eſprit: mais ce qui reſte d'os, cõme inutile & impropre à manger, nous ne le caſſions pourtãt, c'eſt à dire, que quãd eſt queſtion des choſes graues & difficiles à entendre, voire impoſſibles, bien nous gardions que par trop les profonder, & penſer bien & beaucoup les entẽdre, mal nous les entendions, & ainſi point du tout ne les entendions. Car, comme dit S. Auguſtin, Cil ſeul entẽd, qui bien entend: & qui mal entẽd, point n'entend. Qui eſt à dire, que quand ſainement & catholiquement nous ſentons des myſteres de noſtre Religion, lors nous les cõſeruons & gardons comme entiers: mais les tordre, ou torquer & tourner en quelque ſens moins ſain, ou du tout repugnant à la religion, & heretique, cela c'eſt briſer

Tract. 96. in Ioan.

les choſes de ſoy ſolides, fermes, maſſiues. Que fault il donc faire de tels ſecrets, ſi cruds, ſi peu faciles à contempler, & moins à cõprendre? Apres que nous les aurons comme cuits au four de noſtre cueur, & digeré en l'eſtomach de noſtre eſprit, il conuient les liurer à noſtre Dieu, qui eſt feu conſumant, & à l'eſprit du Seigneur, pour les vſer & conſumer: lequel eſprit par ce qu'il eſt diuin, voire Dieu meſme, cerche & quiert toutes choſes, meſmes les diuines, profondes & cachees, ou aucune curioſité d'hommes ne pourroit paruenir & entrer. Car, comme bien à propos dit icy S. Cyprian, le ſens charnel point ne penetre à l'intelligence de telle profondeur, ſi la Foy ne ſ'en tire pres, & ſ'y adioinct, par ce que Dieu, icy, com-

Origen. ou Cyrill. homil. 5. in Leuitic.

Deut. 4. Hebr. 12. 1. Cor. 2.

me en tout ce qu'il a iamais fait, auſsi beſongne il par l'operation du ſainct Eſprit, & fait choſes par deſſus nature, leſquelles la ſeule foy peut tenir & entendre, choſes dõt ie n'improuue pas du tout s'en querir. Ie ne veux pas, dit vn pere ancien, tous Chreſtiens, comme idiots, payſans & ruſtiques, touſiours croire à credit, & ne cercher raiſon de rien, ou qu'accõplit ſoit ce que le Prophete dit, le Preſtre ou ſuperieur ſera comme le peuple ou inferieur: Cerchons raiſon, mais es choſes ſubiectes à raiſon: mais ou raiſon default, & nonobſtant la ſaincte Eſcriture l'afferme, il le fault recommander à l'eſprit de Dieu, & le commãder à noſtre foy. Ce qui ne ſe peut manger de l'Agneau, il le fault bruſler, dit Moyſe: mais auſsi dit il à vn cha-

Honorius Auguſtudunenſis de philoſophia mundi. libr. 3. cap. 23.

Eſa. 24. Hoſ. 9.

cun, que deuant il conuie ſon voiſin proche ou conioint de ſa maiſon, que s'ilz ne ſuffiſent enſemble à le manger, lors qu'ilz en iettent le reſte au feu. Car quãd il eſt queſtiõ de la diuinité, laquelle ne pouuons prendre ou comprẽdre, que lors appellions noſtre voiſin, c'eſt à dire, nous enquerions de celuy qui demeure en la meſme foy catholique, & ce que tant luy, que nous, ne pourrons entendre, lors le bruſlions du feu de la foy. Mais pluſieurs auiourdhuy n'ayãs faulte de uoiſins & prochains, deſdaignent par orgueil en appeller quelcun, ayment mieux ignorer, que cercher d'autruy, crient apres celuy qui humblement cerche, plus preſumans de leur teſte ou caboche, que ſe fians ou rapportans au ſçauoir d'autre quelconque, ſoit

le pasteur, soit l'Eglise, ou Concil. Or c'est chose asseuree es choses de foy & religiõ, que comme peu, ou plustost du tout rien, nous n'en tendrons, si premieremẽt nous ne croyons: aussi certainemẽt si premieremẽt nous croyons, apres indubitablemẽt nous voirrons, quãd nous voirrons le Dieu des Dieux en Sion. I'aymois donc mieux (pour reuenir à moy & mõ aduis) ainsi m'enseignans les anciens Docteurs catholiques, croire, que chercher, & adorer q̃ examiner si merueilleux & reuerends mysteres, craingnant ce dont le commencement nous menassoit, & l'issue ou euenement le demonstre, qu'en trop nous debatant en ceste sacramentaire noise, ne nous en print, comme pieça en est prins aux sectes des philosophes, lesquelles

Esa. 7.

Psal. 83.

Lactance lib. 3. cap. 4

& de ira diuina ca. 2.

pour ne s'entendre l'une l'autre, & par se cõtredire, se sont deffaictes, & comme les gensdarmes de Cadmus, entretuees, & par trop disputer ont perdu verité: combien que ie croy ceste verité estre catholique & immuable. Or pour paruenir à quelque accord (si d'auenture autant s'en peut esperer qu'il est auiourdhuy necessaire) pouoit sembler meilleure & plus expediente vne priuee conference de peu de gents, qu'une publique disputation de plusieurs: toutes les deux voyes non tant nouuelles ou si peu accoustumees qu'aucuns par auenture penseroient, si d'auenture nous ne voulons en ce cas ny croire ny suyure les saincts Docteurs, & specialemẽt S. Augustin, qui tant de fois a, & en priué cõferé, & en public disputé cõtre toute

ſorte d'ennemis de noſtre foy. Tellement qu'en ce cas la Royne mere & le Roy de Nauare ſembleroient auoir aucunement deliuré leurs conſciences, aux quelz ie ne fais doute que pour leur amour & ſoucy du biẽ public ceſte preſente tragedie n'eut faict & encore face grand mal au cueur. Eux donc voians vne ou deux diſputations à demy publiques n'auoir proufité, eſſayerent vne voye loing de tout tumulte & auſſi d'oſtentation, cõmãdans de noz Eueſques & Theologiẽs, & des nouueaux Miniſtres (ſi cela pourroit proufiter) conuenir & conferer enſemble, premierement deux à deux, puis cinq à cinq: deſquelz, or que ie ſois en toutes choſes le moindre, ſi n'en ay-ie que pour mon accouſtumee deſtinee rapporté que pl⁹ de mal-

grace & enuie, de quoy bien me doutant autant m'en pẽdre à l'œil, que de couſtume (car nous ne ſommes pas de ceſte heure à experi-
2. Cor. 2. menter les aſtuces & calumnies de Satan) certes ie ne me meſlay non plus volõtiers en ce colloque, que (ſ'il m'eſt licite de dire) l'on dit le prophete Ionas auoir entreprins de preſcher en la ville de Niniue. Mais q̃ ferois-ie? eſpargnerois-ie & refuſerois-ie ma peine à ma ſouueraine princeſſe & Dame qui a le gouuernement du Roy mon ſouuerain ſeigneur, & du Royaume, ou au Roy de Nauare oncle & lieutenant general du Roy, & qui conſequemmẽt ont ma vie & ma mort en leurs mains, ou ceſſerois-ie au poinct d'une affaire de telle importance? Et voila à grãd' peine auions nous eſté enſemble, ie ne

dis pas peu de iours, mais d'heures ſeulement, quand ie ne ſçay qui trop & mal de loiſir, nous emble & emporte vn brouillart, & non copie, de noſtre conference tellement quellement cõmencee, d'accord point du tout commencé, autant contre le vouloir des Miniſtres (ſ'il fault croire en paroles) que malgré nous, car ilz uouloiẽt à toute force, que de ce que nous ferions enſemble, ne ſ'en fiſt que deux exemplaires, vn pour eux, l'autre pour nous : ce que nous ne leur peumes promettre, & encore moins tenir. Car il nous failloit, comme eſtoit de raiſon, communiquer à noz Eueſques, ce q̃ nous euſſions peu obtenir des Miniſtres. Ia n'auienne, que nous ayons onc penſé de nous ſeparer du Senat ou concil, & faire à part vn au-

tre Senatule ou conciliabule: iamais nous n'y ſongeames. Nous ſçauons bien, &, par la grace de Dieu, nous gardons ce qui eſt eſ-
Hebr. 10. crit, Ne laiſſans point noſtre aſſemblee, & compaignie: & ſi point nous ne ſommes enfans de diuiſion ou ſeparation. Or ſ'en va ce pendant le compaignon, quiconque fuſt il, & porte auec ſoy ceſte copie, laquelle, ou luymeſme ou quelque autre auſſi de loiſir, diligentant, premierement baillee de main en main, puis peu apres auſſi imprimee, fut en telle celerité diuulguee non ſeulemẽt par les rues de Paris, mais quaſi par tout le Royaume, d'homme à homme diſtribuee, qu'il n'y auoit quaſi coin ou anglet en France, ou ne ſe trouuaſt ceſt eſcrit, tant en eſtoit l'inſcription plauſible, fauorable, attrayante

trayãte,& tant & ſi grandes choſes promettoit en ſi peu de paroles. Le tiltre donc eſtoit tel, puis que ainſi plait à Dieu: *L'accord du poinct de la Cene, accordee au Concile National tenu à Poiſſy, par les deputez de par le Roy, tant de la part des Proteſtans, que de ceux de Sorbonne.* Et ce pendant ceſt Eſpargne-verité ne ſçait tant ſ'en faillir que ces Miniſtres ſ'intitulent Proteſtans, qu'en la matiere de ce ſacrement ils n'accordent pas plus auec les Proteſtans, qu'auec nous. Puis il fait des cinq noſtres, deux Docteurs de Sorbonne, qui parauenture ne virent ou furent oncques à Sorbonne: pour certain ilz ne ſont Theologiens de Paris: & comprend les deputez d'une part & d'autre par vne rythme digne de quelque poëtrie ou Sappho courtiſane. Vn peu

de temps apres fut imprimé vn liure auec ce tiltre, *Ample diſcours des actes de Poiſſy*, & ſi peu toutefois gardant la circonſtance des lieux, temps, & perſonnes, qu'il y a plus de mẽſonges que de feuillets. Cõme quoy? Que du conſentement de la plus forte partie des Prelatz, ait eſté conferé auec les Miniſtres: Que les Miniſtres long tẽps auant qu'entrer en ieu, enuoyerent aux Prelatz les principaux poincts deſ quelz ilz n'accordent auec nous: Qu'en la preſence du Roy, douze de chaſque coſté cõfererent: Que ceſte confeſſion de la Cene ait eſté obtenue d'un commun accord de quelques vns du troupeau ſacerdotal (car ainſi plait à ce prophane nous appeller) auec les Miniſtres: Et (comme les menteurs ordinairement ſ'oublient) qu'apres le col-

loque rompu, depuis, cõme il dit, le xxx. iour de Septembre, les Miniſtres ayent harengué pour la ſeconde fois deuant le Roy, la Royne, &c. comme la verité ſoit, que ce qu'il y a eu de colloque, ait eſté commencé depuis ladite ſeconde harengue, & ce par le commandement de la Royne, & non du ſceu & conſentement des Eueſques.

Or delaiſſant les Actes publiques de Poiſſy à pourſuiure à qui ſera de plus grand loiſir & eſtude que ie ne ſuis, pour autant que i'ay eſté quelque partie de ce priué colloque auec les Miniſtres, lequel ie ne ſçay qui a tant publié, ie diray fidelement & au vray, comme il en eſt allé. Entre les deux iours que les Miniſtres harenguerent pour la ſeconde & troizieſme fois, à ſçauoir le xxv. de Septẽbre, la Royne

mere m'aiant appellé à part, me commanda de ſeconder vn de noz Eueſques pour cõferer auec deux ſeulement des Miniſtres. Là nous conceumes vne formule ou maniere de confeſſion de la Cene, & promiſmes la cõmuniquer, nous à noz Paſteurs & Docteurs, eux à leurs comminiſtres: laquelle confeſsion, par ce qu'elle n'a eſté d'vn coſté ou d'autre receuë, pour le preſent ie tais, mais ſans doute pas tant ne l'euſſent celee ces gens, qui auiourdhuy publiẽt tout ce qu'ilz penſent aucunement leur prouſiter, ſi elle n'eſtoit plus breſue, plus claire, plus paſſable & plus receuable, que celle qu'ilz ont tant diuulguee. Comme donc ainſi fuſt que les Miniſtres n'en eſtoient nõ plus d'accord enſemble, q̃ les noſtres, voicy, lors que plus n'y penſions,

le penultime dudit mois, de grand matin, deux autres Theologiens & moy fuſmes euoquez par lettres de la Royne, de Poiſſy à Sainct-Germain en Laye, auquel lieu cõmãdez d'aſſiſter & accompaigner deux de noz Eueſques, pour le premier iour nous eumes ſeulement propos auec quatre ou cinq Miniſtres de la maniere de proceder au colloque à venir, ſinon que le plus ancien des Miniſtres reſpondit pour ſa part par vn petit breuet, qu'il ne pouoit approuuer la confeſsion faicte quatre ou cinq iours deuant par les deux eleus de chaſque coſté. Le lendemain, dernier iour de Septembre, les Miniſtres nous propoſerent vne formule pour la premiere fois, laquelle toutefois tant le ſuſdit plaquart imprimé, que le liure des Actes de

Poiſſy, couchent, comme ayant eſté propoſee le iour ſuiuant, qui eſt telle.

*Entant que la foy rend preſentes les choſes promiſes, & que ceſte foy prend treſueritablement le corps & le ſang de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt par la vertu du Sainct Eſprit, en ceſt eſgard nous confeſſons la preſence du corps & du ſang d'iceluy en la ſaincte Cene, en laquelle il nous preſente, donne, & exhibe veritablement la ſubſtance de ſon corps & de ſon ſang par l'operation de ſon Sainct Eſprit, & nous y receuons & mangeons ſpirituellement & par foy ce propre corps qui eſt mort pour nous, pour eſtre os de ſes os, & chair de ſa chair, à fin d'en eſtre viuifiez, & perceuoir tout ce qui eſt requis à noſtre ſalut.*

Laquelle nous leur prediſmes aſſez, qu'elle ne nous ſembloit ſuf-

fisante, & ne seroit receuë ny de nous ny des nostres. Le lendemain, premier iour d'Octobre apres auoir quelque temps ensemble conferé, debatu, disputé, nous n'en peumes tirer ny obtenir autre confession que celle dont est question, qui s'ensuit.

*Nous confessons que Iesus Christ en sa saincte Cene nous presente, donne, & exhibe ueritablement la substance de son corps & de son sang par l'operation de son Sainct Esprit, & que nous receuons & mangeons sacramentellement, spirituellemẽt & par foy, ce propre corps, qui est mort pour nous, pour estre os de ses os, & chair de sa chair, à fin d'en estre viuifiez, & perceuoir tout ce qui est requis à nostre salut. Et pource que la foy appuyee sur la parole de Dieu, fait & rend presentes les choses promises, & que par ceste foy*

*nous prenons urayement & de faict le uray & naturel corps & ſang denoſtre Seigneur par la uertu du* S. *Eſprit, En ceſt eſgard nous confeſſons la preſence du corps & ſang d'iceluy noſtre ſauueur en la ſaincte* Cene.

Leſdicts plaquart & liure l'ont miſe la premiere comme premierement obtenue & accordee, tant n'ont eu aucun eſgard ny du lieu, ny du temps: car tout noſtre colloque tant de deux auec deux, que de cinq auec cinq a eſté au lieu de Sainct-Germain, & rien du tout à Poiſſy, ou iamais ne nous aſſemblames: duquel voyla le commencemẽt, & la fin: car le ſecond d'Octobre nous fumes cõtremandez, & ne conuimmes point. Le lendemain eſtans mãdez, auant que conferer nous auiſames de ſupplier hũblemẽt à la Royne mere & au Roy

de Nauarre, & leur remonſtrer, que ſans aucun proufit, & non ſans grand darger, nous continueriõs d'auantage ceſte conference, principallement ſans y eſtre enuoyez ny auouez par les Eueſques, auec leſquelz nous eſtions venus pour leur aſsiſter au Concil, non pour ſuiure la Court: nous eſtions donc d'auis, ſi ainſi plaiſoit à leurs maieſtez, cõme lors les en priõs tres-inſtammẽt, auãt que paſſer oultre, r'apporter à l'aſſemblee le tant & ſi peu qu'auions peu obtenir des Miniſtres. Ceſte derniere formule donc ſur le champ, ſelon noſtre auis, priere & remonſtrance, renuoyee à Poiſſy, & des le lẽdemain propoſee à la congregation, apres l'auoir par quelques iours examinee, le ix. du mois fut reiectee: & le xiii. les Eueſques, apres auoir re-

mercié les Docteurs, fait & donné congé, de quand bon leur sembleroit s'en aller, le colloque de cinq à cinq fut tellement rompu, que d'vne part & d'autre nous ne pensions ou desirions rien plus, que de se retirer, chacũ chez soy: ce qu'aussi ie fis peu apres, & celuy auec lequel i'auois esté mandé, & estois allé à Poissy. C'est la somme & l'issue de ce colloque simplement & nuëmẽt, comme simple & nud doit estre le dire de verité. Il reste de dire en quoy, & iusqu'ou i'ay esté d'accord en ce colloque auec les Ministres. Or premieremẽt il fault presuppoſer (car aussi ainsi en va il) que non vne fois seule, tant en priué qu'en public, leur fut promis, & à nous leurs collocuteurs prescript, qu'en commençãs ceste voye d'accord, pour nous

y plus facilemẽt acheminer, nous euſſions ſeulement à conferer de l'vſage de ce ſacrement, ſans aucunement en partir, ny extrauaguer. Parquoy ce que nous liſons en ceſte confeſſion, Le vray, naturel & propre corps & ſang de noſtre Seigneur par la vertu & operation du Sainct Eſprit veritablement en ſa ſubſtance nous eſtre en la ſaincte Cene preſenté, dõné, exhibé, vraymẽt auſſi, & de faict, ſpirituellement, ſacramentellement, & par foy eſtre de nous receu & mangé, nous ſommes en ce des deux coſtez d'accord: & tous, comme ie penſe, en conuiennent. Mais ſi autrement que par foy & eſprit, & que c'eſt que les dignes adorẽt, ou que les indignes mangent ou deuorent, du meſme ſacrement auſſi hors l'vſage, iamais en conferant

nous n'en diſmes vn ſeul mot, meſ me faire ne le pouuions, ſuiuant la ſuſdicte conuention à eux promiſe & à nous commandee. Parquoy quelle choſe ſentẽt ou tiennẽt les Miniſtres ſur ces dernieres difficultez, nous ne le ſçauons par ce colloque, meſme nous ne nous en ſommes enquis, & onc n'y entraſmes. Toutefois, comme nous n'auons apprins, de propoſitiõs affirmatiues particulieres inferer des vniuerſelles negatiues ou excluſiues: auſſi, ſi en ſi peu de paroles ſõt cachees tant d'erreurs & hereſies, autãt peu les approuuõs nous, que ceux qui les y pretendent eſtre, & les en inferẽt. Mais quant à ce qui eſt au milieu de ceſte confeſſion, que la foy, comme autrement ne voulurent les Miniſtres: ou, comme nous voulions, la parole de

Dieu, faict preſentes les choſes, qu'elle promet: c'eſt merueille ſi iamais peut mõter en cueur d'hõme, qu'eux & nous euſſions ſi peu ou point du tout de cueur & d'eſprit, que nous vouſiſſions generalement prendre & entendre ceſte propoſitiõ. Certes quãt nous n'aurions leu par ſerment les Sentẽces, ſi ne fault il pas dix ans ou plus lõg temps eſtudier en Theologie, pour entendre (ce que les enfans meſmes entendent) que la foy eſt des choſes paſſees, preſentes, & à venir. Car nous croyõs que Ieſus Chriſt mourut en croix, ce qui eſt choſe ia pieça paſſee: qu'il eſt aſſis à la dextre du pere, ce qui eſt choſe preſente: qu'il viendra au iugement, ce qui eſt choſe à venir. Et vn chacun croit de ſoy meſme, qu'il a cõmencé d'eſtre, que pas touſiours

Lib. 3. diſt. 26. cx S. Auguſt. in Enchir. cap. 8.

n'a eſté, pas touſiours ne ſera, & toutes telles choſes, les autres paſſees, les autres preſentes, les autres futures. Bref, cõme les Miniſtres ne ſçauent pas mieux que nous qu'il auiendra auant qu'auiourdhuy le ſoleil ſe couche: auſsi n'ignorent ilz non plus que nous ce que diſoit Liu. lib. 39. Philippe le Roy dernier de Macedoine, le ſoleil de tous les iours n'eſtre encore couché, ou ce qui eſt à faire n'eſtre pas encore faict. Mais il y a bien plus, car meſme tout ce qui nous eſt promis par la receptiõ de ce ſainct Sacrement, n'y eſt pas Ioan. 6. tout incontinent exhibé: Qui mãge, dit Ieſus Chriſt, ma chair, & boit mon ſang, a la vie eternelle: Et ſi quelcun mange de ce pain, &c. qui mãge ce pain, viura à iamais, & ie le reſuſciteray au dernier iour. Voyla, noſtre Seigneur promet à

ceux qui le reçoiuent non ſeulement ſa grace preſente en ce monde, mais auſsi la beatitude en corps & en ame en l'autre. Mais ce n'eſt pas là ou giſt le poinct de ceſte cõtrouerſie: il eſtoit lors queſtion entre eux, & nous, comme encor' eſt, & ſi Dieu ne nous regarde en pitié, touſiours ſera, de la vraye preſence du vray corps & ſang de noſtre Seigneur en ces ſacrez myſteres, de laquelle auſsi parlent en ceſte confeſsion, quaſi toutes & chaſcunes les lettres, ſyllabes, dictions, oraiſons, qui ſuiuent ou precedẽt ceſte propoſition, *La foy, ou la parole, faict preſentes les choſes promiſes.* Or tant q̃ ie pouois, ie preſchois, & mieux aymois, cõme encore auiourdhuy ie crois fermemẽt, & mieux ayme, attribuer la raiſon de la preſence du corps & ſang

de noſtre Seigneur en ce ſacrement, à la parole d'iceluy, laquelle, comme ſes autres œuures, eſt
Deut.32. parfaite, laquelle eſt toute puiſſan-
2.Tim.2. te, qui demeure fidele, & ne ſe peut nier, qu'à la foy de l'homme, ſoit de celuy qui miniſtre, ſoit de celuy qui reçoit, laquelle tant & ſi long temps qu'icy nous pelerinons, & ſommes enuironnez de l'infirmi-
Heb.5. Sap.9. té de ce corps corruptible, qui aggraue l'ame & deprime les ſens, eſt manque, inutile, infirme & imparfaite. A fin que ie le die en bref, ie pretendois, comme encor ie pretend, la cauſe de ceſte incompreheniible, & non moins vraye preſence, eſtre la fidelité de Dieu veri-
Pſal.115. table, & non la foy de l'homme de ſoy menſongier: car ia ſoit que le fruict & prouſit des ſacremẽs tant appartient à la foy laquelle reçoit,

que

que les ſacremens ſans la foy non ſeulement rien ne prouſitent, mais auſsi grandement nuiſent, comme ainſi indignement receus: i'ay toutefois apprins que la verité, la raiſon, la ſubſtance d'iceux, giſt en la parole, laquelle pource l'eſchole de Theologie bien appelle leur forme, & quaſi ame: en la promeſſe, dis-ie, & inſtitution du Createur: tellement que ou elle n'eſt point, les elements viſibles priuez d'icelle ſont choſes nues, vuides, muëtes & mortes, & c'eſt ce qui nous reſte à prouuer. En verité l'Egliſe ne conſacre pas moins par paroles diuines & Euangeliques la ſaincte Euchariſtie, que le ſainct Bapteſme: ou, le verbe diuin ne ſanctifie pas moins l'elemẽt ou matiere du ſacrement de l'aũtel, que du lauacre de regeneratiõ: & n'eſt 1.Cor.11.

pas moins vray du premier que du second, le dire commun de sainct Augustin, *Accedit uerbum ad elementum & fit sacramentum*, la parole suruient à l'element, & lors est fait le sacrement. Oste (dit il) la parole, & qu'est l'eauë sinon eauë? Aussi icy, oste la parole & qu'est ce pain sinon pain, vin sinon vin? Les paroles (de la consecration) suruiennent aux elements, & ilz sont faitz du corps & sang de Iesus Christ saincts Sacrements. Et ailleurs, Quād on traitte de l'integrité & saincteté du sacremēt, ia n'en chaut, que croye, & de quel foy soit imbut, celuy qui le reçoit: vray est, que beaucoup importe quant à la voye de son salut, mais rien quant à la question du sacrement: car il se peut faire que l'homme ait l'entier sacrement, & mau-

Tract. 80. super Ioā. 1. q. 1. can. De trahe. Lib. 4. Sēt. dist. 3.

De baptis. li. 3. cap. 14 De consecrat. dist. 4. ca. Sicut in sacramentis.

uaiſe foy. Or ſçay-ie biẽ qu'en ces deux paſſages S. Auguſtin traitte du Bapteſme, mais ſa deduction pas moins ne conuient à l'Euchariſtie: comme auſsi il ſe prouue, quand ailleurs ainſi il le preſche, Quand ie traittois des ſacrements, ie vous ay dit, que deuant les paroles de Ieſus Chriſt, ce qui eſt offert, eſt appellé pain: apres que les paroles de Ieſus Chriſt ſont prononcees, il eſt appellé corps de Ieſus Chriſt. Et S. Ambroiſe, qui a catechiſé, & baptizé S. Auguſtin: Que diſons nous (dit il) de la diuine conſecration, en laquelle les paroles du Sauueur operent? Car le ſacrement que tu reçois, eſt fait par la parole de Ieſus Chriſt: & ceſte conſecration en quelles paroles ou de qui eſt elle? De Ieſus Chriſt, tout le reſte que lon y dit

De verbis Domini. Serm. 28.

De myſteriis cap. 9. De ſacramentis lib. 4 cap. 4.

1. Tim. 2. ce ſont louanges à Dieu, oraiſons & petitions pour le peuple, pour les Roys, pour tous les autres. Mais quand on uient à la conſecration de ce venerable ſacremẽt, lors le preſtre vſe, non ia de ſes paroles, mais de celles de Ieſus Chriſt. La parole donc de Ieſus Chriſt fait ce ſacremẽt: mais quelle parole de Ieſus Chriſt? Certes celle, par laquelle toutes choſes ſont faites: il commanda, & la terre fut creée: il commanda, & la mer fut faite: il commãda, & toute creature fut engendree. Tu vois combien efficace & operatrice eſt la parole de Ieſus Chriſt: en la parole duquel ſi telle vertu y a, que les choſes, qui point n'eſtoient, cõmencent eſtre, combien plus vertueuſe eſt elle à ceſt effect, que les choſes qui (au parauant) eſtoient,

Gen. 1.

soient muees en vne autre chose? si la parole celeste a operé aux choses terriennes, n'operera elle es sacremens celestes? Tu as donc apprins que par la consecration de la parole celeste, le corps de Iesus Christ soit (icy) fait de pain, & le sang, fait de vin & d'eauë mises au calice, & ce que tu reçois, estre le corps de Iesus Christ. Mais veus tu sçauoir, qu'il est (icy) consacré par paroles celestes? escoutes-en les paroles. Lors apres auoir recité du canon (à fin que tu ne pẽses le canon estre si nouueau) la partie commençant, *Qui pridie, &c.* qui sont les paroles des Euangelistes, iusqu'à ces mots, *Accipite, siue corpus siue sanguinem,* prenez, soit le corps, soit le sang, qui sont auec ceux qui s'ensuiuent, les paroles de Iesus Christ disant: Mangez, ce est mon corps, cap. 5.

& beuuez, ce eſt mon ſang, il pourſuit ainſi ce propos: Deuant qu'il ſoit cõſacré, c'eſt pain: apres les paroles de Ieſus Chriſt, c'eſt le corps de Ieſus Chriſt: deuant les paroles de Ieſus Chriſt, le calice eſt plein de vin & d'eauë, apres que les paroles de Ieſus Chriſt ont operé, là eſt fait le ſang, qui a racheté le peuple. Le ſeigneur donc nous teſtifie, que nous receuõs ſon corps & ſon ſang, & nous douterõs de ſa foy & teſmoignage? riẽ moins. Et le meſme auteur en la benediction du patriarche Aſer: Le Seigneur (dit il) a dõné ce pain aux Apoſtres, pour le donner ou diuiſer au peuple des fideles, & nous donne encore auiourdhuy le meſme pain, lequel le miniſtre conſacre par les paroles d'iceluy. Ainſi preſche S. Cyprian de la premiere inſtitution de ce ſa-

cap. 5.

cremẽt, Auãt les paroles (ſans doute de noſtre Seigneur) la viande cõmune commode ſeulemẽt à nourrir le corps, miniſtroit ſeulemẽt la nourriture de la vie corporelle: mais depuis qu'il fut dit par noſtre Seigneur, F*aictes cecy en memoire de moy*: C*ecy eſt mon corps, cecy eſt mon ſang*: toutes & quantesfois qu'on a vſé de ces paroles, & en ceſte foy, ce pain ſubſtãtiel, ou mieux ſuper ſubſtantiel, & ce calice conſacré par benediction ſolennelle, prouſite à la uie & ſalut de tout l'homme. Et vn peu apres, Le pain q̃ noſtre Seigneur diſtribuoit à ſes diſciples fut fait par la toute puiſſance du verbe, chair d'iceluy, & cõme en ſa perſõne l'humanité eſtoit veuë, & la diuinité cachee, auſſi l'eſſence diuine par maniere ineffable s'eſpandit en ce ſacrément viſible, &c.

Auquel passage fault singulierement noter, que ce sainct martyr conioint la foy à la parole, *Quoties (ait) his uerbis, & hac fide actum est:* mais aussi nous ne les separons pas, ains y requerõs la foy, non pas que sans icelle ce ne soit sacremẽt, mais à fin qu'il ne nuise à celuy qui le reçoit, & ne le croit. Or voy-ie icy les Grecz s'accorder auec les Latins. Nostre S. Irene, c'est à dire Eueſque de Lyon (ie ne dispute icy s'il a escrit en Grec ou en Latin)
Libr. 5. Quand, dit il, le calice meslé de vin & eauë, & le pain fait ou creé reçoit la parole de Dieu, lors est faite l'Euchariſtie du corps & sang de Iesus Christ. Nous lisons aussi en la seconde Apologie ou defense pour les Chrestiens faite par sainct Iustin philosophe & martyr, cõme par le verbe de Dieu Iesus Christ

fait chair ou homme, print noſtre chair & ſang pour noſtre ſalut: ainſi par la parole de priere & action de grace, nous auons apprins ceſte viande ſacree par luy, eſtre la chair & le ſang d'iceluy meſme Ieſus incarné : car ainſi les Apoſtres en leurs Euãgiles ont eſcrit, Ieſus leur auoir commandé, & ayant prins le pain & le calice auoir dit, Faites cecy, & ce qui s'enſuit, & leur auoir dõné, &c. De pareille raiſons auec S. Ambroiſe, & quaſi de meſmes paroles vſe ainſi S. Iean Dama ſcene, Que comme par le verbe de Dieu vray, vif, vertueux, tout puiſſant, toutes choſes qu'il a voulu, furent parfaites, tout l'ornemẽt des cieux & elements, meſme le verbe de Dieu a eſté fait homme, auſſi par le meſme verbe le pain eſt fait corps d'iceluy, le vin & eauë

Lib. 4. cap. 14.

ſont faicts le ſang d'iceluy meſme.
Geneſ. 1. Il dit au commencement, Que la terre produiſe l'herbe verde: & iuſ que auiourdhuy elle germe & pro duit, aidee & ayant prins uigueur du commandemẽt de Dieu: Dieu auſsi a il dit, Faites cecy, c'eſt mon corps, c'eſt mõ ſang: & par ſon tout puiſſant commandement cela ſe fait & fera iuſqu'à ſon retour. Pa-
Homil. 60 ad Antiochen. 83. in Matth. reillement S. Iean Chryſoſtome (ſoit deuant ou apres Damaſcene non plus ie n'en diſpute) preſche, que Ieſus Chriſt maintenãt fait & parfait les meſmes choſes, que lors il fit en la derniere Cene: vray eſt que nous tenons le lieu, ordre, & reng des miniſtres, mais c'eſt luy meſme, qui ſanctifie ces choſes: ce n'eſt point l'hõme propremẽt, qui face les choſes ꝓpoſees en la cõſe-cratiõ de la table du Seigneur, c'eſt

à ſçauoir le corps de Ieſus Chriſt & ſon ſang, c'eſt celuy meſme qui fut crucifié pour nous, Ieſus Chriſt. Les paroles ſont proferees par la bouche du preſtre, mais les choſes ſont conſacrees par la vertu & grace de Dieu. Cecy (dit il) eſt mon corps: par ceſte parole les choſes appoſees ſur l'autel, ſont conſacrees. Et comme ceſte voix iadis de Dieu, Croiſſez, fructifiez, multipliez, rempliſſez la mer, eauë, & terre, vne fois dite, ſent & ſortit en tout temps ſon effect, & nature engendre & opere: auſsi ceſte premiere voix de Ieſus Chriſt vne fois dite, donne encore auiourdhuy, & iuſques au retour d'iceluy, par toutes les tables ou autelz de l'Egliſe, vertu & fermeté à ce ſacrifice, fait & parfait entieremẽt ce ſacrement. Et encore ailleurs, A fin

Serm de proditione Iudæ.

Gen. 1. 8. 9.

Beſſario.

Homil. 2. in 2. ad Timoth.

que tu apprenne que Dieu fait tout, que Dieu opere tout, ie veus, dit il, adiouter quelque cas tout admirable, Ne vous esmerueillez, ne vous troublez. Mais qu'est-ce? Ceste sacree oblation, soit que Sainct Piere, soit que Sainct Paul, ou de quelque merite soit le prestre qui l'offre, est la mesme que IESVS CHRIST donna à ses Disciples, & laquelle les prestres encore de present consacrent: rien moins n'a ceste cy que celle là. Pourquoy? Car les hommes (proprement) pas ne sanctifient ceste cy, mais Iesus Christ qui lors consacra celle là. Car comme les paroles que lors il prononça, sont celles mesmes que les prestres aussi maintenant pronõcent, ainsi aussi c'est la mesme oblation. Pareille raison est du bapteſme: tant le tout

giſt & conſiſte en la foy. L'eſprit remplit ſubitement Corneil Centurion, car il auoit deuant monſtré l'alegreſſe de ſa volonté, & offert foy d'une treſpleine deuotion. Act. 10. 11.

C'eſt donc le meſme corps de IESVS CHRIST, ceſtuy cy & ceſtuy là, & qui croit ceſtuy cy moins auoir que ceſtuy là, il ignore eſtre Ieſus Chriſt, qui encore pour le preſent fait & opere. En ce lieu Sainct Iean Chryſoſtome conioint la foy auec la parole, auſsi ne les pretendons nous pas ſeparer, pour dignement & deuëment receuoir ou cõmunier: mais clairemẽt il attribue la confection ou conſecration & ſanctification à la parole de noſtre Seigneur prononcee par les miniſtres de l'Egliſe. Et nous pouons bien dire aux nouueaux Miniſtres ce q̃ ce ſainct

pere lors concluoit à ſon auditoire ainſi: Nous ne vous auons pas dit ſans bõne & certaine raiſon ces choſes, mais en fin de corriger en ce uoſtre ſens & ſentence, & que mieux vous donniez de garde, ou ſoyez ou parliez plus correct. A ce meſme ſens & propos ie ne produirois point les premiers Pontifs de Romme, perſonnages ſans doute treſſaincts, pour autant que i'entend leurs epiſtres eſtre par aucuns reuoqueesen doute, ſi elles n'accordoient aux choſes ſuſdites, plus qu'aſſez (ſi ie ne ſuis grandement trompé) prouuees. Or ſainct Alexandre premier de ce nom Eueſque Rommain & martyr, ainſi argumente à noſtre propos: Si par l'attouchement du bord de la robbe du Sauueur, nous ne doutons point les malades auoir eſté gueris

Matth. 14.

& ſauuez, combien plus par la vertu de ſes ſacrees paroles ſont diuinement conſacrez les elements? Antherus ſucceſſeur d'iceluy, tant au pontificat qu'au martyre, & apres eux Felix ſecond de ce nom auſſi pape & confeſſeur, ont eſcrit au meſme ſens, les miniſtres des Egliſes conſacrer de leur propre & ſacree bouche le corps de noſtre Seigneur, ilz vſent de ce mot, *Conficere*, qu'à ce propos la langue françoiſe auroit fort à faire de rendre autremẽt. Que ſi, pour tout au pis aller, telles epiſtres ſont du tout apocryphes ou ſuppoſees, que non toutefois, i'eſtime que ſainct Hierome entendoit bien Latin, qui en tant de lieux traittant ceſte matiere, fait ceſte locution ſienne, en vſant d'icelle, quand il eſcrit à Heliodorus, à Euagrius, à Fabiola, les

clercs,les Eueſques,& preſtres ſuc-
cedãs au degré des Apoſtres, *Con-
ficere*, conſacrer de bouche ſacree
le corps de Ieſus Chriſt, & la chair
de l'Agneau,ſoit par les ſus ſouuẽt
alleguees paroles ſacramentelles
de noſtre Sauueur, ou par & aux
prieres de ſaincte Egliſe, ie n'en
veux maintenant debatre:i'en laiſ-
ſerois le debat (ſi encore aucun en
reſtoit) entre Cabaſilas pour les
Grecz,& Beſſarion pour les Latins:
car icy ie n'entend parãgonner ou
comparer la parole de Dieu auec
l'oraiſon de l'Egliſe,en ceſte ſacree
cõmunion, mais à la foy de l'hom
me y venant. Que les ſacremens
donc ſoient faits & parfaits par la
verru &efficace des paroles de no-
ſtre Seigneur y recitees & pronon
cees,y adioutent foy ou non ceux
qui les reçoiuẽt, ou preſente y ſoit
ou ab-

ou abſente la foy des communiãs: c'eſt perſuaſiõ de la religion Chreſtienne, & non imagination d'incantation magicienne. Or c'eſt aſſez de telz & ſemblables lieux, par leſquelz clairement appert, que ce n'eſt pas vn dire nouueau, ne de hier ou auant-hier, ce que ſi long temps apres a eſté recueilly aux Sentences theologiques, & canõs Eccleſiaſtiques, & que nous liſons ſoubs le nom de ſainct Auguſtin, De *corpore* Domini, lequel traicté ie n'ay ailleurs veu. Les ſaincts myſteres (dit il) du corps & du ſang de noſtre Seigneur, ne ſe font & parfont par le merite du miniſtre conſacrant (& certes non plus par la foy ou dignité du receuãt) mais par la parole du createur: & il conuient croire que les ſacremẽs ſont conſacrez par les paroles de Ieſus

Libr. 4. diſt 13 & 1.q.1. ca. intra catholicã.

Christ, & que ces elemẽts visibles d'eauë, de pain, & de vin, sõt par la parole d'iceluy mesme, en mieux, ou choses meilleures, recreez, par le commandemẽt duquel premierement ont esté creez. De ces susdits passages i'alleguay en nostre colloque ce q̃ lors m'en peut souuenir: comme aussi ou au lieu de S. Augustin, par ou i'ay commẽcé ceste matiere, ainsi il s'ensuit, D'ou viẽt telle vertu à l'eauë, qu'elle touche le corps, & laue le cueur? Ia soit qu'il touche plus à l'effect & prouffit du bapteſme, qu'à la substance ou verité du sacrement, si fut il de part & d'autre diligẽment disputé & examiné, & ainsi par nous en l'Euchariſtie appliqué, D'ou viẽt si grand' vertu à ceste sacree viande & breuuage, qu'ils entrẽt au corps, & sanctifiẽt le cueur,

sinon ainsi le faisant la parole? *faciente verbo.* Respõdu fut, incontinent, & sans aucun mot interposé, suiure, *non quia dicitur, sed quia creditur*, non pour autãt qu'on la prononce, mais par ce qu'on la croit. No⁹ repliquasmes qu'il s'ẽsuit aussi incontinent, *Aliud est in uerbo sonus transiens, aliud uirtus manẽs*, Autre chose est en la parole le son qui passe, autre la vertu qui demeure. Fut aussi respõdu que S. Augustin à la parfin ainsi conclud, *Hoc est verbum fidei quod prædicamus*, C'est la parole de foy que nous preschõs, par laquelle parole, sans doute, à fin que purger elle puisse, le baptesme est consacré, comme ailleurs dit l'Apostre, que Iesus Christ a sanctifié son Eglise, la nettoyant au lauement d'eauë par la parole. La mundation donc ou purgatiõ

Ephes. 5.

ne ſeroit point attribuee à ce paſſant & coulant elemẽt, ſ'il n'eſtoit adioint audit lieu, *in verbo*, en la parole. Ceſte parole tant vault & peut en l'Egliſe de Dieu, que par icelle il mundifie celuy qui croit, qui offre, qui beneit, qui laue, meſme le petit enfant, ores que non encore il puiſſe croire de cueur à iuſtice, & confeſſer de bouche à ſalut. Le tout ſe fait par la parole, de laquelle noſtre Seigneur dit à ſes Apoſtres, Vous eſtes ia nets pour la parole que ie vo⁹ ay ditte. Iuſques icy S. Auguſtin, ſi clairement que plus ne ſe peut faire, attribuant l'efficace des Sacremens à la parole, & le fruict à la foy. Et ores qu'il parle ſpecialement du ſacrement de bapteſme, ſi ne ſe tait-il pas, comme en paſſant, de l'Euchariſtie, vſant de ces termes,

Rom.10.

Ioan.15.

*offerentem, benedicentem.* De telz & ſẽblables teſmoignages des ſaĩcts peres (auſquelz on en pourroit adiouter d'autres, ſi la longueur de ce traicté ne nous en deſtournoit) en partie deſia de long temps perſuadé, en partie auſsi lors memoratif, i'auois, apres le conſeil de meſsieurs mes collocuteurs, propoſé aux Miniſtres, pour les attirer à vne formule plus receuable que leur premiere, ainſi, *Et par ce que la parole & promeſſe de Dieu, ſur laquelle eſt appuyee noſtre foy, fait & rend preſentes les choſes promiſes, &c.* Car que le vray corps & ſang de Ieſus Chriſt ſoit en ce ſacrement nous ne le pouuons deprehender par ſens ou par raiſon, ains par la ſeule foy, qui ſ'appuit & tient ferme ſur l'autorité diuine, comme ſur ces paroles, *Cecy eſt mon corps.*

S. Thom. part. 3. qu. 75. artic. 1. Et in catena aurea, Luc. 22.

Cyrile dit, ne doute si ce mot est vray, mais plustost reçoy les paroles du Sauueur en foy, car puis qu'il est verité, il ne peut mentir. Les Ministres respondirent entre autres choses, y auoir telle analogie, correspondẽce & vicinité entre la parole & la foy, que l'escriture souuent attribuoit à l'une, ce qui appartient à l'autre: & pour autãt qu'il n'importoit beaucoup, lequel des deux termes fust mis deuant l'autre en ceste confession. Mais pourautãt que la parole peut estre sans foy, car la foy n'est pas à tous, & pas tous n'obeissent à l'Euangile: & non pas au contraire la foy peut estre sans la parole, car la foy est par ouir, & l'ouir par la parole de Dieu: ilz l'aymerent mieux ainsi coucher, E*t pour autant que la foy appuyee sur la parole de Dieu, fait*

2. Thess. 3. Rom. 10.

*& rẽd presentes les choses promises, etc.* Mais outre que plus proprement nous disons la foy receuoir, & empoigner, que promettre ou bailler, s'il n'y a pas grand interest ou difference lequel des deux termes aille deuant (leur disois-ie) pourquoy ne mettez vous, comme nous le vous auons proposé, la parole deuant la foy, en ceste confession, & ainsi conuenons, & passons outre? Or ilz ont leurs raisons pour lesquelles ilz aymerent mieux autrement, & dire que la foy, & non (cõme nous les en pressions) la parole, fait ceste presence: lesquelles lors ie ne peus, ny puis encore, entendre, & par ainsi ie ne les examinay d'auantage. Certes veu que tant de passages attribuent ce qui est en controuersie entre eux & nous, à la parole de Dieu, si lors m'en fust

ſouuenu d'un es ſainctes eſcriptures, ou ſaincts peres, qui l'euſt attribué à noſtre foy, ie ne l'euſſe celé, pour taſcher à nous accorder: & ſi apres mon retour mes liures m'euſſent autremẽt apprins, encore auiourdhuy ne le celerois-ie. Ie perſeuere donc encore en ceſte ſentence, que i'ayme mieux attribuer à la parole, qu'à la foy; & ainſi à Dieu (duquel le dire eſt le faire) promettant, qu'à l'homme croyant, la vraye preſence, repreſentation, exhibition des choſes meſmes que noſtre Seigneur promit, teſta & lega en ſon dernier ſouper à ſon Egliſe, debuant le lendemain mourir pour elle, c'eſt à dire, de ſõ vray, propre & naturel corps & ſang. Et toutefois tant & ſi peu que nous auons obtenu des Miniſtres, en tãt de leurs eſcripts en ceſte ma-

tiere, nõ facilemẽt ſe trouuera ou mõſtrera choſe plus approchante ceſte preſence de Ieſus Chriſt en ce ſacrement, de laquelle nous les preſſions. L'experimente qui voudra, ainſi parauenture nous en ſera plus equitable. Que ſi quelcun les penſe gens plus perſuaſibles, ou, comme on dit cõmunément, plus faciles à chauſſer ou ferrer, ou ſe confie pouoir obtenir d'auantage d'eux par ſolides eſcritures, ou eſcripts des anciens, par nous luy eſt loiſible de l'eſſayer, & conferer, de les combatre & vaincre, nous meſmes, ſi bon luy ſemble, exclus, qui par commandemens de ceux que nous n'auons auſé refuſer, & ainſi par contrainte, auons commencé ce moyen plein d'enuie & danger, & en auõs deuoré & auallé la plus difficile partie. Que ſans nous (dis 1.Cor. 4.

ie) tel, regne, à fin qu'auſsi nous regnions auec luy. En verité ie reſpond pour meſſieurs mes compagnons & moy, qu'à iceluy, quiconque il ſera, nous ne porterons enuie de telle dexterité & gloire. Nous faiſons & quittons volontiers la place, encore toute chaude, à vn ſi bon cõbatant, & de bon cueur le preſchons eureux. O l'hõme eureux, s'il cognoiſſoit ſon biẽ, quiconque doit il eſtre, qui departira ce tant furieux & miſerable combat entre les Allemãs & Suiſſes, les deux nations iadis de toute noſtre Europe les treſfortes & robuſtes & maintenant treſdoctes & lettrees, ſi long temps combatu & non encore acheué, & ainſi rendra la paix à tant d'Egliſes, non moins miſerablement que courageuſement differentes l'une de l'autre,

compoſera tant de guerres & tumultes, comme ſi Dieu deſcẽdoit du ciel. Dieu, dis-ie, treſbon & treſ grãd, nous vueille en fin finale faire ce repos : car ſ'il n'a miſericorde de nous, le nœu de la tragedie duiourdhuy ſans doute ne peut eſtre deſnoué ou coupé, ny tãt & ſi grãde difficulté vuidee. Or auez vous de l'efficace au ſainct ſacremẽt de l'autel, de la puiſſance & quaſi toute-puiſſance de la parole externe, creée, temporelle, entant qu'elle eſt l'organe & inſtrument du verbe interne, increé, eternel de Dieu, Fils de Dieu, & quaſi comme vn vehicule ou chariot apportãt auec ſoy ce qu'il promet, & que Ieſus Chriſt vray, veritable, verité meſme, nous eſt en ces ſacrez myſteres ſelõ ſon vray corps & ſang vrayement preſent, vrayement nous y

aſsiſte, pour la parole laquelle il dit à la derniere nuit, ſoupant auec ſes freres & Apoſtres, laquelle encore auiourdhuy il dit, parle & ſonne en l'Egliſe, & à iamais, iuſqu'à ſon retour, dira, parlera, ſõnera, la croyent, ou non, infinis gens: la parole, dis-ie tant de fois, fait preſentes les choſes, que de preſent elle promet, mais la foy d'un chaſcun les rend vtiles & ſalutaires: la parole promet & fait, propoſe, baille, preſẽte & repreſente: la foy reçoit, apprehende & empoigne les choſes propoſees & donnees, iouït des choſes promiſes & preſentes. Le ſigne ou ſacremẽt, dit S. Hierome, prouſite, ſi la iuſtice de la foy, de laquelle il eſt ſeau, y interuient; ſans laquelle iuſtice & foy non ſeulemẽt il eſt ſuperflu (i'entend aux adults) mais auſsi dommageable, nõ tou-.

Rom. 2.

tefois nul: car autre choſe eſt la verité du ſacrement, autre choſe la vertu.

Or auez vous, dis-ie, ma foy, conſcience & cõfeſſion touchãt ceſte article, quaſi par tout publié bien autrement quil n'en eſt allé. Et à la mienne volonté que nous ne venions iamais à choſes ſi ſainctes & ſacrees, profanement, irreueremment, non preſts, non diſpoſez, mais auec la reuerence, religion, inſtruction, que noſtre maiſtre & Seigneur Ieſus Chriſt les inſtituãt nous en laiſſa l'exemple, à fin que nous ſuiuiſſions ſes pas.

Ioan. 13. 1. Pet. 2.

*Fait premierement en Latin, & enuoyé à Monſieur l'Eueſque de Paris au commẽcement de l'an 1562. & depuis mis en François par l'Auteur au commencemẽt de ceſte annee preſente 1563. à Paris, en l'hoſtel de Rheims.*

# SERMON DES Saincts Martyrs.

*Qui eſt le* VIII. *liure de* S. THEODORET *Eueſque de la ville de* CYRVS *en Perſe, de l'œuure intitulé, De la cognoiſſance de la verité Euãgelique par la philoſophie des Gentilz: ou, de la cure & gueriſon des affections payennes.*

CEVX qui ont eſcrit la vie de Pythagoras natif de l'Iſle de Samos, le nom duquel vo⁹ eſt treſ celebre, ô Gentilz, le diſent auoir dit, que les Muſes eſtoient à preferer aux Sirenes. Or ſ'il eut eu de couſtume d'uſer de maniere de parler claire & facile à entendre, cõme pluſieurs philoſophes ont

vſé, & parlé clairement, certes ie l'affermerois comme vn homme idiot, & qui en ce n'auroit ou penſé plus hault, ou ſongé plus creux, auoir par ce preferé le chant & la voix des Muſes, à celle des Sirenes. Mais pourautant que les propos d'iceluy ſont cachez d'ẽnigmes & ſentences obſcures, comme les ſcoilles cachez des vndes de la mer (car il propoſoit ſa doctrine par ſymboles) pource ie pẽſe qu'il eſtimoit les propos bien & elegãment dits, reſembler aux Sirenes, mais aux Muſes, au contraire, ceux qui ſans aucun fard comme enduit de beau parler, monſtrent & mettent en auant nuëment la verité. Car d'autant qu'une beauté naïue eſt à preferer à celle qui par art eſt fardee & paree, auſſi mieux eſt ſeante la grace de verité ſimplemẽt pro-

poſee, que toute autre oraiſon, tãt plaiſamment ſoit elle ou diſertemẽt couchee. Il fault donc croire, ô hommes Grecz, ſinon aux autres, aumoins à ce treſrenommé philoſophe, & non pas tenir ſi peu de cõpte des lettres ſainctes, pour ce qu'elles n'uſent pas de grand apparat, ou ſuperflu parler, ains elles nous propoſent la beauté de verité nuë, mais non pas moins manifeſte & reluiſante. Car tresfacile eſtoit à la fontaine de ſapience, qui a donné aux hommes profanes & infideles ceſte eloquẽce, de laquelle tant ſe glorifient, faire & aduancer des heraux de verité, plus diſertz que Platon, plus graues que Demoſthene, plus rõdement parlans que Thucydide, plus ſubtilement arguãs qu'Ariſtote, ou Chryſippe. Mais ceſte riche & liberale

diuinité

diuinité ne vouloit rassasier des eaues salutaires ou cinq, ou dix, ou quinze, ou cent, ou deux cens hõmes seulement, ains abondãment toutes nations Grecques & Barbares: & non seulement ceux qui auroient esté nourris aux estudes & lettres, mais aussi les cordouãniers, tisserãs, ferronniers, & tous autres artisans besongnãs de leurs mains: en oultre les mendiãs, laboureurs, charpentiers, boscherons: mesme les femmes tãt riches que pauures, & qui du labeur de leurs mains viuoient sobrement & petitement. Pource vsant du ministere de pescheurs, publicains, pauẽniers, cousturiers, mit en auant ceste doctrine diuine, & salutaire aux hommes, en mesmes langues, desquelles les prescheurs de sa parole auoient premieremẽt vsé, mais tou-

tefois par icelles eſpandãt les ruiſſeaux de ſa claire ſapience. Comme celuy qui bailleroit à ſes conuiues du vin d'odeur & ſaueur treſ ſuaue, & le verſeroit en coupes ou phioles non fort bien faites ou graueees: car de riẽ moins pour ce ceux qui ſont à table, & ont ſoif, en boiuent: & ne prennent pas garde à la matiere ou artifice des vaiſſeaux, mais louënt le vin, qu'ilz auallent auec grand plaiſir. Ce que nous voyons auiourdhuy les hommes ordinairement faire en ce cas: car beuuãs aux ruiſſeaux de la doctrine ſaincte, non ſeulement point ne ſe moquent du ſtile des Apoſtres, mais plus toſt moult s'eſmerueillent, que gens non iamais verſez en l'eſchole d'eloquence, ains les vns des leur ieune aage apprins à peſcher, les autres aſſis aux bancs

des publicains, les autres accouſtumez de coudre tentes, pauillons, tabernacles, ſubitement deuindrẽt miniſtres des choſes diuines, diſpenſateurs des biens celeſtes, ſecours en aduerſité, lumieres claires, qui de leur clarté n'ont pas illuminé vne gent ſeule, mais tout autãt que ce ſoleil que nous voyons, en eſclarcit de ſa clarté. Tous, dis-ie, admirent les Apoſtres ia pieça morts, encore maintenant faire, quant à conuertir les peuples à la religion Chreſtienne, ce que iadis faiſoiẽt, quãd ilz viuoiẽt: ou, pour mieux dire, s'eſmerueillẽt de voir choſes plus grãdes & plus illuſtres par eux faites depuis qu'ilz ſõt decedez de ceſte vie preſẽte. Car lors qu'en ce mortel corps ilz conuerſoient entre les hommes, ilz alloient maintenant aux vns, main-

tenant aux autres, maintenant parloient aux Romains, maintenant aux Eſpagnols, ou Gaulois, ou Germains: mais apres qu'ilz ſont retournez à celuy qui les auoit deſignez & enuoyez, tous peuples & toutes nations iouïſſent d'eux, & non les Romains ſeuls, & ceux qui de leur volonté ſont ſoubs le gouuernement de l'Empire Romain, mais auſſi les Perſes, Scythes, Sauromates, Maſſagetes, Indes, Æthiopiens, & pour dire en vn mot, toutes les bornes de la terre habitable. Car ce qu'ilz nous ont laiſſé par eſcript, ſimples eſcripts, & deſnuez de toute eloquence Grecque, en petit nombre, & fort brefz, ſont à tous hommes treſchers, hors mis vous, & quicõque autre enuironné du meſme brouillart d'impieté, que vous, ne veut voir la clarté

de verité. D'auantage, les meſmes eſcripts non ſeulemẽt point n'ont de ceſte faſtueuſe eloquence d'Athenes, mais meſmes toutes les choſes qu'ilz enſeignent, bien ſont telles, que d'icelles ne ſe peut rien propoſer à noz yeux de grand & magnifique: car point ne ſe ventẽt de Royaume que les ſucceſſeurs futurs puiſſent icy voir : point n'y voyent ilz vn Roy orné de pourpre & de courõne, ou formidable de nombre & grandeur de ſa garde, ou enuironné de gendarmerie, de ducs ou capitaines belliqueux: rien, bref, ilz n'y voyent de toutes ces choſes, par leſquelles les hommes ſont icy en ſplendeur, renom, & reputation. Mais ilz y voyent comme vne cauerne de tuf, vne eſtable, & en icelle vne creſche, Luc. 2. vne vierge pauurette, vn enfant

enuelopé de bandelettes, en quelque coing de la creſche couché. En oultre la ville ou ces choſes aduindrent, petite villette, & à mieux dire, vn tel-quel hameau, qu'vn bō village. On leur y propoſe à voir & contempler vn enfant nourry en pauureté : on leur propoſe les triſtes choſes qu'il a portees & endurees, la faim, la ſoif, la laſſitude de cheminer. Puis, apres toutes ces choſes, ce ſupplice par tout celebre, ſoufflets, coups de poings & de maīs en la iouë, coups de fouetz ſur le dos, la croix portee, clous fichez aux pieds & aux mains, la lāce fichee au coſté, vinaigre baillé au patient ayāt ſoif, genre de mort cruel, infame, horrible. Et ia ſoit que les Euangiles & eſcripts des Apoſtres recitēt ces choſes & ſemblables, ilz ont nonobſtant à tous

perſuadé de tous coſtez, celuy, duquel telles choſes ſont dittes, eſtre le Fils de Dieu, vray Dieu, engendré deuãt les ſiecles, facteur & createur de toutes choſes, auoir prins la nature humaine, & de ceſt inſtrument auoir fait le ſalut du genre humain. Or n'ont ilz pas fait ou perſuadé vne foy ſuperficielle, ou telle-quelle, mais tant & ſi profondement enracinee, qu'un grand nombre d'hommes a treſ-uolontiers ſouſtenu la mort, pour retenir tels dogmes, & à ceux qui les vouloient nier, a oppoſé non les lãgues (ſeules) pour la defenſe d'iceux, mais ſuppoſé, ſubmis, tendu les eſpaules aux verges, les coſtez aux lampes de feu, & ongles de fer, les cols aux glaiues, eſtendus à la queſtion, batus comme tabourīs, Hebr. 11. empalez, ont perſiſté, ſe ſont veus

deuorer par les beſtes cruelles. A bon droit dõc celuy qui leur auoit propoſé tels cõbats, les a illuſtrez d'une gloire immortelle, leur a donné vne memoire pour annoncer leurs faicts, qui ſurmõtera toute la puiſſance du temps. Car comme ainſi ſoit qu'il ait ordõné, toutes autres choſes peu à peu ſe flaiſtrir & faillir, il a toutefois contregardé la gloire des ſiens incorruptible. Or bien, maintenant ſont les ames des triomphans Martyrs au païs celeſte, & viuẽt auec & enſemble les Anges: mais leurs corps ne ſont enſepuelis chacun en leurs ſepulcres, ains les citez, villes, païs ſe les ont partis, & diuiſez comme par ſort, & ne ceſſent de les confeſſer ſalutaires tant aux eſprits qui trauaillent, qu'aux corps qui ſont malades, & les honorent comme

gardiens & preſidens des lieux, des prieres & interceſſions deſquelz uſans, ilz reçoiuent par eux les dõs de Dieu, duquel la grace & puiſſance demeure & perſeuere en leurs corps, tout briſez & coupez qu'ilz ſont, & les reliques toutes telles-quelles ont uertu pareille au total, qui point ne ſeroit diuiſé par martyre en parties: car la grace qui y perſiſte en pouoir & vigueur, diſtribue les dons à ceux qui prient, meſurant ſa liberalité à la foy des ſuppliãs. Mais telles choſes, ô vous hommes Grecz, ne vous ameinent iuſques à louer Dieu, le Roy des Martyrs, ains auec moquerie condamnez ceſt honneur, qui par tant de gens leur eſt deferé, vous eſtimans faire cas abominable, ſi vous approchiez de leurs tombeaux ou ſepultures. Mais quand les autres

gens ſ'offenſeroient de ce faict des Martyrs, certes il ne vous ſeoiroit pas bien vous en ſcandalizer: car de uous(comme auteurs)ſont ſortis tant de Dieux, ſemidieux, tant d'hommes deifiez, offres, ſacrifices, & expiations,& telles canonizations. Les Grecz ont declairé Dieu Hercules, homme mortel, filz d'Alcmena & d'Amphitryon, comme temerairement le penſerent eſtre Dieu, & l'adiouterent au catalogue des autres Dieux. Or q̃ Platon au contraire l'ait creu filz d'Amphitryon, & non de Iupiter, i'eſtime qu'il apparoiſtra, ſi vous oyez ce qu'il en eſcrit au liure intitulé Theætetus. Le conſeil, dit il, de ceux qui ſe uentent de leurs progeniteurs ou maieurs, iuſques au nombre de vingtcinq, me ſemble fol & inepte, comme trop exacte

& mis trop par le menu: mais quãt à ce qu'Amphitryon monte, passe plus oultre, & repete de plus hault son origine, cõme si Fortune l'auoit fauorisé d'estre le cinquãtieme descẽdu de Laüs, i'en laisse l'inquisition à ceux qui peuuẽt dedui re telle genealogie, & en ayãt trouué la source, se deliurer, & mettre fin à leur orgueil. Le tesmoigne aussi l'orateur Isocrates aïsi: Apres que Iupiter (comme cõptent les fables, & par tout on le croit) eut engendré Hercules & Tantalus, &c. Ainsi donc se moquoiẽt ceux qui pouuoient urayement uoir quelles estoiẽt les choses que les autres couchoiẽt par escript. Et ores que Hercules ne fut en rien different d'un pur homme, & seruit par contrainte au Roy Euristheus, toutefois les Payens luy bastirent des

temples & autelz, luy firent ſacrifices, luy dedierent feſtes. Et non les Atheniens & Lacedęmoniẽs ſeuls, mais auſsi enſemblément toute la Grece, & pluſieurs païs de l'Europe: encore ceſt erreur peſtilẽt paſſa iuſques en Aſie, car les Tyriens & autres citez luy erigerent grãds temples: & non ſeulement luy celebroiẽt des ſolennitez annuelles, ains de quatre ans en quatre ans, des ieux, des eſbats, & combats, ores que bien ilz le ſceuſſent auoir eſté homme mortel, ny ſage, ny chaſte, ains qui auoit paſſé ſon tẽps en grãd luxe & lubricité. Car, à fin qu'on taiſe ſes autres villenies, ſuffiſe de reciter qu'on le dit auoir eu en une nuict affaire à cinquante filles: & ce fut (ſi ie ne ſuis trõpé) ſon trezieme labeur. Ceſt exces peut aſſez teſmoigner de ſa vie & con-

ditiõs. Mais aussi n'est à laisser que par telle meschanceté il abbrega ses iours & sa vie: car quelque tẽps apres auoir prins à femme Deïanira, il n'en laissa d'auoir la compagnie d'une autre amie, apres laquelle il mouroit, dont il en mourut par le dol & l'erreur de sadite femme, pensant bien à autre chose: car estimant luy auoir preparé vn breuuage d'amour, & ayant trempé en ce venin la chemise de son mary, luy enuoya à sa demande, esperant ainsi facilement le retenir en son amour, mais elle fut grãdement frustree de son espoir, car apres que le corps d'Hercules fut eschauffé de ce venin, il se trouua par tout saisy d'une griefue maladie. Luy donc ainsi surprins de douleur vehemente, & impatient de tel mal & tourment, se ietta de-

dans vn feu fait expres, & trouua telle fin digne de ſa vie precedẽte. Car ſes meurs & faicts n'auoient eſté tels, que par iceux il meritaſt d'eſtre fait ou eſtimé Dieu des voſtres: leſquelz, ores qu'ilz ne les ignoraſſent (car ilz ont anciennemẽt eſté mis par eſcript) toutefois n'en laiſſerent de l'appeller pere, & l'inuoquer en aide: & quand venoient à ſ'eſmerueiller de quelque cas, par admiration ilz ſ'eſcrioyent en parlant, *Hercules*, ou *Hercle Rex*: & vo⁹ encore auiourdhuy (ſi ainſi plait à Dieu) vous vous plaiſez & glorifiez en ceſte maniere de parler, vous penſans bailler aſſez grãd indice de voſtre ſçauoir, ſi ſouuent vſez de tels petits mots. Et à fin que ie paſſe auſſi aux autres, Apollodorus teſmoigne qu'Æſculapius eſt eſtimé d'aucuns fils d'Arſinoé,

des autres fils de Coronis, en cachette & par violence faite grosse par Apollo, & l'enfant nay, incontinent mis hors, & exposé à l'aduenture, trouué par des chasseurs en vne petite case, & rauy des tettes d'une chieure sa nourrice, auoir esté porté à Chiron le Centaure, chez iceluy nourry auoir estudié en l'art de medecine, laquelle il prattiqua premierement es villes de Tricca, & Epidaurus: & tant le dit on s'estre auãcé en icelle faculté, ou profession, que non seulemẽt remettoit les malades en leur santé premiere, mais, comme le bruit fut, resuscita quelques morts: duquel faict, on dit que Iupiter indigné le frapa de fouldre, & le tua. Cestuy donc aussi fut hõme mortel, mais non pas nourry à la coustume des autres: car il receut les

premiers aliments de la vie de la mammelle d'une cabre, ſauué par la miſericorde des chaſſeurs, & enſeigné en medecine, non l'inſtruiſant la diuine ſapience, mais Chiron le Centaure, lequel auſſi fut precepteur d'Achilles. Dont aſſez appert qu'eux deux florirent d'un meſme temps, ſinon qu'Æſculapius fut vn peu plus ancien qu'Achilles, car il alla auec les Argonautes au pais de Colchos, & Machaon ſon filz fut auec Achilles en la guerre de Troye. Or ce tõnerre, le feu, & la mort qui en enſuiuit, ſõt ſignes d'une vie nõ du tout pure, & d'un eſprit nõ ſans ſouillure, & nõobſtant voz maieurs adiouterent auec les autres dieux vn homme ainſi nay, comme ſus eſt dit, ainſi nourry, ainſi fouldroyé & bruſlé, dedierent tẽples à ſon nom & diui-

& diuinité, publiquement l'adorerent par ſacrifices, & leur flair & odeur. Non moins vous l'adorez en voz maiſons priuees; & eſtimez dignes d'honneur diuin les ſtatues d'iceluy. Puis admirans le ſerpent dont il eſt enuironné, vous reſpõdez que c'eſt le ſigne de l'art de medecine. Car comme le ſerpent laiſſe & deſpouille ſa vielleſſe, auſſi les malades poulſent hors leur maladies par l'art de medecine. Mais qu'encore du temps d'Homere il ne fuſt mis entre les dieux, ce poëte le teſmoigne, lequel introduit pour chirurgiẽ des plaies de Mars, non pas Æſculapius, mais Pæon: car il vous fault de tels dieux, qui reçoiuẽt des plaies, & aient beſoin de medecins. Ce poëte auſsi ne fait Machaon fils de dieu ou ſemidieu, mais engendré d'un homme,

car il chante ainſi,

*Aſclepius ſon pere eſtoit inſigne,*
*Et excellent en l'art de medecine.*

Luy meſme, & Euripides, & pluſieurs poëtes afferment pareillement Dionyſius, qui ſ'appelle auſſi Bacchus, eſtre fils de Semelé fille de Cadmus: & toutefois vous auez bien daigné mettre entre les dieux ce delicat, ceſt effeminé, ce demi-homme. Car comme tel ne ſeroit eſtimé celuy, qui iadis promettoit à ceux qui luy venoient au ſecours pour loyer, non pas or ou argent, mais copie & abus de ſon propre corps? De laquelle, tant orde & abominable fuſt elle, il fut ſi certain executeur, qu'eſtant aduenu que ceux qui l'auoient ſecouru moururẽt auant que receuoir ceſt infame loyer, nonobſtant il inuẽta vn autre moien de ſ'en acquitter,

lequel ie tais, vn ie ne sçay quoy fait de figuier (posé sur son sceptre) & telz autres mysteres & ceremonies qu'il trouua & ordonna en memoire de ses amoureux: car i'ay honte de reciter à quelz gens les Grecz iadis instituoient telles solennitez. Comme aussi certes eux mesmes appelloient dieux les fils de Tyndarus, surnõmez Dioscuri, & ie ne sçay quelz autres enfans de Iupiter nõmez Anaces, dieux des maisons priuees, & qui moult bien en garderẽt les cendres & fouyers. Or leur ont fait des temples non seulemẽt ces vaillans Lacedemoniens, mais aussi ces sages Atheniens. Et d'iceux fait ainsi mention Demosthene, En l'hostellerie publique, pres le tẽple des Dioscures. Leocorium aussi est appellé le temple dedié aux filles de Leüs. Ilz ont

pareillement posé entre les dieux plusieurs autres miserables & malheureux hommes, & leur ont fait festins publiques: car Apollo Pythius commãda que Cleomedes, vn champiõ natif d'Astypalea fust honoré d'hõneur diuin: & la femme qui rendoit ses oracles en feit quasi telle responsе par ces vers,

*Cleomedes a le dernier es cieux*
*Esté nombré entre les semidieux,*
*Offrez luy donc sacrifice & autel,*
*Car il n'est plus comme vn homme mortel.*

Or à fin que vous mesmes sachiez pour quel merite ce gentil combateur fut nombré auec Iupiter & les autres dieux, ie le vous cõteray. Aduint qu'iceluy ayant ruë ius d'un coup de poing celuy contre lequel il combatoit, luy ietta la main dedãs le costé ouuert, & luy empoigna les entrailles: les presi-

dents du ieu eſtans fort eſmeus de ſi grand' cruauté, & deliberãs d'en impoſer amende : luy auſſi tout courroucé ſe retira de ce lieu, & paſſãt par le lieu public, plaidoyer, ou marché, embraſſa vne des coulonnes qui ſouſtenoient le portique, de laquelle ruine il couurit & opprima entierement une aſſemblee de ieunes gens, qui d'auenture lors eſtoiẽt là aſſis auec leur gouuerneur. A cauſe donc de ce beau faict, Apollo le canoniza auec les dieux. En oultre on dit que l'Empereur Hadrian canoniza auſſi ſon mignon Antinoüs, luy baſtit vn temple, & commanda à tous ſubiectz de l'empire Romain, q̃ d'hõneurs diuins l'honoraſſent. Meſmes les Lacedemoniens faiſoient par edict treſgrand feſtin & ſolennité à Hyacinthus. Pourquoy dõc

(hommes Grecz) qui ne faites difficulté d'appeller dieux telz hommes, vous courroucez vous contre nous, qui ne colloquons point de noz hommes auec les dieux, ains seulement honorons les Martyrs d'honneurs à eux deubs, comme tesmoings, seruiteurs, & amis de Dieu? Pourquoy estimez vous cil estre souillé & pollu, qui ua aux sepulcres de telz morts? Ie puis dire que ce uostre dire part d'une extreme ignorance, & tresgrande folie. Car cõme Antiochus tesmoigne au neufiesme de son histoire, le sepulcre de Cecrops est en la principale fortereſſe d'Athenes, pres la Minerue gardiẽne d'icelle cité. On dit Acrisius estre ensepuely en Lariſſa ville de Thessalie, au temple de la mesme Minerue. Leander escrit q̃ Cleomachus gist en un lieu

ſacré de la uille Mileſia, nommé Didymus. Zeno auſſi dit, le ſepulcre de Lycophron eſtre au temple de Diane en la uille Magneſia: & n'y a pas faulte de gens qui dient que l'autel d'Apollo en la uille de Telmeſſus, eſt le ſepulcre d'ũ quidam deuineur Telmeſſiẽ. Or ceux qui lors enſepuelirent là ces hommes, ne ſe pẽſoient pas de ce faict ſouiller les autelz, & ceux qui faiſoient leur diuin ſeruice en telz lieux ſ'eſtimoiẽt auſſi peu mal faire. Vous donc eſtes ſeuls en ceſte opinion, ia ſoit que uoz maieurs ne ſe ſoient doutez de tel cas. Car Homere en ſon Iliade teſmoigne qu'Achilles fils de Peleus, petit fils d'Aeacus, & dont vous vous ventez, nay de la deeſſe Thetis, yſſu & deſcendu de Iupiter meſme, print en ſes bras le corps de Patroclus

occis,& quand les Myrmidons ſes gendarmes le uouloient, ſelon la couſtume de lors,ietter dedans un grand monceau de bois allumé, il ſe tondit,abbatit ſes cheueux, & le feu eſteinct recueillit les cendres, les mit en une phiole d'or, & les porta en ſa tente. L'hiſtoriographe
Lib.2. Thucydide fait un grãd narré des honneurs qui furent faits à ceux qui moururent en la guerre de l'Iſle appellee Peloponneſſus, diſant que chacun mit en ſepulture les corps de ſes proches & parẽs, qu'il peut trouuer, & pas il n'oublie de quelles ceremonies furent honorez ceux qu'on ne peut trouuer, qu'en pompe ſolennelle les uns alloient deuant, les autres apres, les autres à coſté de leurs bieres qui eſtoient de cyprez,& qu'auſsi on fit des cercueils à ceux deſquelz les

corps auoient eſté iettez, deuorez, & mangez des oiſeaux, des chiens, & autres beſtes. De pareil hõneur furent honorez ceux qui combatãs pour la liberté de la patrie moururent en la campaigne appellee Marathon. Mais qu'ainſi ſoit que uoz maieurs ayent fait offrandes aux defũcts, & en memoire d'eux, vous le ſçauez, qui meſmes de nuit hors l'heure & le temps, encore maintenant entreprenez tels ſacrifices contre les loix & les edictz. Et auſsi le teſmoigne Homere, lequel introduit Vlyſſes fils de Laërtes, ainſi Circé luy commandãt de faire, fouir la terre, & la foſſe faite y ietter pluſieurs liqueurs: & ainſi auoir eſté fait le recite ledit Vlyſſes à Alcinoüs Roy des Pheaciens, en telz propos: Odyſſ. lib. 11.

*Lors ſans auoir aucune peur ne crainte,*
*Ie deſgainay l'eſpee qu'auois ceinte,*
*Dont ie fouy la terre promptement,*
*De la grandeur d'une aulne ſeulement,*
*Pour là entour aux ombres ſtygiennes*
*Sacrifier les oblations miennes.*
*Premierement ie verſay la liqueur*
*D'un vin miellé, puis celle qui le cueur*
*Fait reſiouir, dont Bacchus eſt le pere:*
*Aprés cela de belle eau toute claire,*
*Et des tourteaux de farine tresblanche.*
*Puis humblement & de volonté franche,*
*Ie feis mes vœux aux eſprits imbecilles,*
*Ioignant les toicts & treſchers domicilles*
*D'Ithaque l'iſle, eſtant là tout au pres*
*Vn appareil pour faire feu expres*
*De bois ſentant ſouuerainement bon.*
*Et vouay lors que ie ferois vn don*
*Des inteſtins d'une belle geniſſe,*
*Que i'offrirois auſſi en ſacrifice*
*Vne brebis portant la toiſon noire,*
*Qui du troupeau ſeroit toute la gloire,*
*A Tireſie, ayant ſur tous ceſt heur*
*D'eſtre nommé le grand diuinateur.*
*Or ayant fait mes inuocations,*
*Offrandes, vœux & ſupplications*

*A ces eſprits qui là bas ſont demeure,*
*I'eſcorchay lors ces beſtes tout ſur l'heure,*
*Et leur couppay la gorge ſans mercy,*
*Dont dans le creux tomba le ſang noircy.*
*Puis tout ſoudain de l'orque obſcur & ord*
*D'eſprits errans vne grand' troupe ſort,*
*Qui ça & là parmy l'air voletans*
*Furent ainſi deuant moy quelque temps.*

Puis il conte comme vn grand nõbre d'ames couroit & ſe haſtoit pour receuoir telz ſacrifices. Mais que vous amene-ie les vers de ce poëte? Ariſtocles Peripateticien, cite pour teſmoing Lycon Pythagoricien, qu'Ariſtote filz de Nicomachus ſouloit de meſme ceremonie ſacrifier à ſa feüe femme que les Atheniens faiſoient à la deeſſe Ceres. Or nous, ô hommes Grecz, n'offrons point oblations aucunes ou ſacrifices aux Martyrs, mais bien les honorons comme hommes ſaincts, & tres-amis de

Dieu : car ilz ont porté tel & si grand amour au createur, & sauueur du genre humain, que ce leur a esté chose doulce & amiable, apres auoir vne fois receu la religion, pour icelle tendre le col au bourreau. Que si d'auenture vous les pensez maintenant estre sans sentiment aucun, & non pas tellement estre decedez, à fin de parceuoir le fruict de leur fin bien heureuse, que le poëte Pindare chasse hors de vous ceste opinion, au lieu ou ainsi il chante,

*Des vertueux les ames sont aux cieux,*
*Qui par accords & chants harmonieux*
*Donnent louãge, hõneur, gloire & cãtique*
*A ce grãd Dieu heureux & magnifique.*

Si dõc le ciel est le siege, & demeure de ceux qui ont icy bien & saincteműt vescu, certes aussi les Martyrs ia y sont paruenus à la fin de

leur courſe, car rien de meilleur ou plus ſainct eſtre ne peut. Empedocles auſsi ainſi recommande l'heur & felicité d'aucuns,

*Les medecins, poetes, & deuins*
*Sont quaſi tous celeſtes & diuins:*
*Entre mortels ilz ont les premiers lieux,*
*Puis ſont au ciel en gloire auec les Dieux.*

Que ſi urayement il dit tant d'honneur eſtre deu & reſerué aux deuins, poëtes, & medecins, qu'eſt il à dire de ceux qui pour la uraye religion & pieté ont fait & monſtré tant d'exemples de ſi grand' force & patiẽce? des Martyrs, dis-ie, deſquelz la uie, faicts, & geſtes font foy & perſuaſion non ſeulement de la uertu de force, mais de iuſtice, temperance, & prudence? Car quelle choſe pourroit eſtre plus temperee ou attrẽpee qu'eux, qui oncques ne voulurent laiſſer leur

entreprinſe, & doctrine ou diſcipline que bõne & uraye croyoiẽt? Mais qui plus iuſte ſeroit qu'eux, qui ſe ſont acquis à la gorge couppee les dons & biens diuins, & ont expoſé leurs propres corps aux tourmens pour celuy qui a liuré ſon corps à la croix pour no⁹? Qui plus prudent ou ſage ſe pourroit dire, que ceux qui ont prins ce cõſeil, de cõtemner toutes les choſes qui ſont ſur la terre, & au cõtraire de tout leur cueur aymer celles qui ne ſe peuuent par parole exprimer? Finalement, qui plus fort qu'eux meſmes, leſquelz entrez en tant de ſortes de cõbats, ont vaincu par vn cueur vaillant & conſtant, ceux qui treſaprement les tourmentoient? Ce ſont donc, ce ſont vrayement les princes & premiers des hõmes, les conducteurs,

defenſeurs, gardiens, par leſquelz les inconueniens ſont de nous deſtournez, & les maux que les diables nous font, & apportent, bien loing chaſſez & empeſchez. Certes Heraclitus eſtimoit de tous hõneurs eſtre dignes ceux qui meurent à la guerre. Ceux (dit il) que Mars tue, & les dieux & les hommes les honorent. Et ailleurs de rechef, Telz ſont les plus grãds & les mieux fortunez. Mais ie n'approuue ſimplement ce propos: car pluſieurs gens qui moult meſchãment ont veſcu, ont ſouffert mort violente. Que ſ'il conuient honorer tous ceux qui ſont tuez en la guerre, il faudroit conſequemmẽt payer ce loyer d'honneur aux enfans d'Oedipus, Etheocles & Polynices, leſquelz ne tenans compte de leur propre pere, affectans ty-

rannie, & par rage tournez & courans contre eux meſmes, plongerent leurs bras au ſang l'un de l'autre. Il faudroit auſsi honorer les tyrans ſucceſſeurs de Piſiſtratus, qui au cõtraire à bon droit furent occis par Armodius & Ariſtogiton. Or on trouue les Atheniens bien autremẽt en auoir fait: car ilz eſleuerẽt des ſtatues d'erain à ceux qui les tuerent, & donnerent immunité de tribut à leur poſterité. Tous ceux donc qui meurent de mort violente, n'en ſont pas pourtant de ce meſme faict plus à louer & honorer, cõme veult Heraclete, mais biẽ certes tous ceux qui pour leur pieté enuers Dieu prennent la mort en gré, & y vont en grande alegreſſe. Ceux, dis-ie, à fin que i'uſe des termes dudit Heraclete, ſont pour certain les plus grands, plus heureux,

heureux ; plus illuſtres : & à bon droit iouiſſent de meilleur heur ceux qui maintenant en tant de lieux ſont honorez preſque de to⁹ les hommes, & couronnez de cou ronnes immortelles nous attendent. Mais moult i'admire ce mot d'Heracletus, qu'aux hõmes apres leur mort eſt reſerué plus qu'ilz n'eſperent, ny attendent, & que les ames des ſaincts & gens de bien parçoiuent les fruicts tres-ioyeux de la vie biẽ heureuſe. Platon auſsi le monſtre en ſon Phædon, diſant ainſi, Ceux qui auront ſurmonté les autres en ſainɛteté de vie, ce ſont ceux qui deliurez de ces biens terriens, cõme d'une priſon, paruiennẽt à ceſte pure habitation d'en hault. Et peu apres encore adioutant, Ilz paruiennent, dit il, à certeins domiciles beaucoup plus

beaux que ceux d'icy, qui facilement ne ſe peuuent monſtrer, & auſsi ie n'ay pour le preſent loiſir de les declarer. Or de peur q̃ quelcun l'en oyant ainſi parler, enflammé du deſir de la vie diuine, n'eſtimaſt eſtre choſe iuſte & ſaincte de ſaduancer ſes iours, & ſe tuer, il pourſuit oultre ainſi: Il n'eſt loiſible à aucun de partir de ceſt habitacle, ſ'en fuir d'icy: &, à fin que i'abbrege, eſtimer ce corps eſtre quelque meſchante matiere. Mais il ne laiſſe de dire, que l'ame, quand elle ſe retire à part ſoy, entre en uraye ſapience, & en une uertu & puiſſance plus grãde que ne peut eſtre l'humaine: à ſçauoir toutes & quãtes fois que l'amour la fait uoler d'icy par une uie philoſophique, & paſſer au terme de ſon eſpoir, ou elle prenne un commencemẽt

eternel de l'autre uie. Et de rechef au meſme dialogue il dit, les bonnes ames partir d'icy ſans doute, auec bonne eſperance: &, au contraire, les meſchans hommes viure icy en treſmauuaiſe eſperance ou attente. Le meſme philoſophe diſoit, la philoſophie eſtre une meditatiõ de la mort, & que ceux qui directement y tendẽt, ne penſent, ou n'eſtudient à autre choſe qu'à mourir, ou deſia eſtre morts. Toutes ces choſes a eſcrit Platon en ſon Phædon, & au. x. liure de ſa Republique. De ceux, dit il, qui meurent es voyages de guerre, quiconque y demeure auec los & reputation, ne l'eſtimerons nous pas des premiers du genre ou aage doré? Et peu apres, Mais quoy? ne deuõs nous pas doreſenauant frequenter & honorer leurs ſepultures, cõ-

me si Dæmons auoient esté? Autant en penserons nous deuoir faire toutes & quantes fois, que quelcun mourra ou de uieillesse, ou d'autre genre de mort, lequel en son viuant a esté tenu vn grand homme de bien. Laquelle sentence encore plus amplemẽt il expose en vn dialogue intitulé Cratylus: car il prouue & louë Hesiode & les autres poëtes, qui dient l'hõme de bien decedé receuoir le degré de grand heur, & tresgrãds hõneurs enuers les Dieux immortelz, & deuenir Dæmon, c'est a dire sçauant, selon l'etymologie, & deriuation du mot Grec. En ce mesme heur & lieu, dit il, ie mets l'homme sçauant & prudent. Or Hesiode ainsi chãte des hommes de l'aage ou genre d'or.

*Mais quand la mort ces gens icy enserre*

*Dessous la tombe au profond de la terre,*
*Lors ilz sõt dits les saincts dæmõs terrestres*
*Qui sont esprits diligens & adextres*
*A nous garder, & auoir le soucy,*
*Tant de noz corps, que de noz biens aussi.*

Que si ce poëte appelle aides & gardes des hommes ceux qui iadis ont biẽ & sainctemẽt vescu, & des philosophes le meilleur a tant confirmé ceste sentence, qu'il a estimé les sepulchres de telz hommes deuoir estre visitez & venerez: pourquoy vous, bonnes gens, accusez vous tant ce que nous faisons en cas semblable? Car bien aussi nous appellons ceux qui ont excellé en pieté, & pour icelle ont esté tuez & occis: bien, dis-ie, nous les nommons aides & medecins, mais non pas Dæmons, ia ne nous aduienne ceste fureur: ains nous les disons auoir esté amis de Dieu, & ses tres-

fideles ſeruiteurs, qui ont vſé de treſgrande liberté de dire, quand ilz nous annonçoient le moien de paruenir aux vrais & certeins biẽs. Ce que pareillement le prince des philoſophes vous ſignifie en ſon dialogue intitulé Epinomis, ainſi: Ie ne dirois pas beaucoup de gens pouuoir icy deuenir biẽ-heureux, peu exceptez, tãt qu'icy no⁹ viuõs, & ainſi i'en conclus: mais bien i'eſpere que tel hõme quand il meurt, il vient à ſes attentes. Ces propos reſemblent fort à ceux que nous liſons es ſainctes lettres, Ne iuge perſonne bien-heureux auant le iour de ſa mort. Et, La lumiere des iuſtes eſt par tout. Et, Les ames des iuſtes ſont en la main de Dieu. Or que Dieu qui gouuerne le monde ſoit couſtumier de chaſtier les hõmes iuſtes tant qu'ilz ſont icy, par

Eccleſi. 11.

Prouer. 4.

Sap. 3.

iniures, mocqueries, battures, le meſme Platon le teſmoigne en ſa Republique, ainſi: Le iuſte dõc ainſi diſpoſé, ſera fouetté, tourmenté, lié, les yeux luy ſeront creuez, & apres qu'il aura tout enduré, à la parfin ſera pendu. Mais ceux qui font telz dommages aux autres, ſont treſmiſerables: ceux qui les endurent, tresheureux. Mais que les ames des ſaincts perſonnages apres qu'elles ſõt hors de ce corps, puiſſent auoir quelque cure, voire procure, des affaires des hommes, le meſme auteur l'afferme au liure vnzieſme de ſes loix, par ces paroles, Nous auons fort à propos traité cy deuant que les ames des defunctz, meſmes apres qu'ilz ſont decedez de ceſte vie, peuuẽt auoir ſoin des choſes qui ſe traitent entre les hommes. Les propos donc

qui se tiennẽt de telles choses, sont vrais & bons. Il fault croire aussi aux autres narrez, qui nous ont baillé telle doctrine, lesquelz sont anciens & en grand nombre. Fault aussi croire aux legislateurs, que ces choses sont veritables. Ce philosophe donc est d'opinion que lon croye aux bruits, aux loix, & autres enseignemens publics. Non obstant, vous non seulement ne nous croyez, mais aussi ne voulez ouir la voix des aduenemens & experiences, qui clame & crie: mesmes vous ne tenez compte de croire à vostre philosophe, veu qu'apertement il afferme, les ames des saincts separees des corps, auoir quelque soucy de l'estat & des choses humaines. Or certes biẽ est seant, que quelque & combien grand soit ceste honneur & loyer,

le reçoiuent ceux qui de tout leur cueur ont aimé les choſes diuines, & qui iuſques au dernier iour de leur vie ont perſiſté en leurs premieres entrepriſes, & n'ōt voulu quitter leur place, ou ſort, auquel premierement ſ'eſtoient adonnez iadis les ſaincts Martyrs. Lequel propos auſsi confirmant Platon dit ainſi en l'Apologie: Il en va ainſi, ô hommes Atheniens, en quelque lieu que quelcun ſe mette, l'eſtimāt bon & raiſonnable, ou plus toſt, il ſoit mis par le prince, en iceluy (aumoins comme ie penſe) luy conuient demeurer, penſant & repenſant en ſoymeſme, que nul inconuenient luy peut aduenir, non pas de la mort meſme, pir ou plus grand que deshōneur & laſcheté. Et un peu apres, Craindre la mort, ô hommes Atheniens, n'eſt autre

choſe qu'vne feinte apparẽce d'eſtre ſage, & pas en verité ne l'eſtre. De rechef peu apres, Au parangon des maux que ie ſçay vrayement ou totalement eſtre maux, ie ne craindray ne fuiray ceux, leſquelz ie ne ſçay pas aſſez ſi biens peuuent eſtre ou deuenir. Et encore plus il dit, Quant au reſte, plus heureux ſont ceux qui habitẽt ceſte region là que celle cy, car doreſenauant ilz ſeront immortels. En outre, les propos que ie vous vay propoſer ſont auſſi de uoſtre Platon. O mes amis, ne Melitus, ne Anytus (mes accuſateurs) me nuiront aucunement, & nuire ne pourroient: car ie n'eſtime pas à dire, qu'vn homme meilleur reçoiue perte ou dõmage d'un pire. Tuer (peut eſtre) ilz me pourrõt, ou chaſſer du païs, ou me faire tomber en contemne-

ment. Or les uns & les autres eſtiment toutes telles choſes parauenture eſtre mauuaiſes: mais moy, non: ains ie penſe eſtre beaucoup pire, faire ce que fait maintenant ce calomniateur, lequel entreprẽt de faire mourir vn homme contre droit & raiſon. Ainſi philoſophoit Socrates, en cauſe meſme treſcriminelle, en laquelle eſtoit queſtiõ de ſa uie, comme Platon recite. Et toutefois point ne paruint aux hõneurs, auſquelz nous voyons les ſaincts Martyrs de Ieſus Chriſt eſtre paruenus. Car point ne luy baſtirent de temple ou autel, point ne luy dedierẽt d'autre lieu, point de feſte ou ſolennité ceux qui furent preſens à ſes derniers propos: mais l'endurerẽt demeurer en meſpris, ia ſoit qu'ilz le cogneuſſent auoir eſté hõme ſage, fort, & con-

ſtant. Or mourut il à tort & iniuſtement, mais ſi ne fut il onc homme urayemẽt uertueux: car il auoit meſlé auec ſes uertus prou devices prouenans de l'erreur & idolatrie, laquelle lors occupoit toute la terre: & de là ie penſe eſtre venu, que luy mort, ne fut eſtimé digne de grand honneur. Et non plus ceſt autre philoſophe Anaxarchus, ores que quand on le piloit de pilõs de fer, il reſpondit, Pile, pile le ſac ou cuir d'Anaxarchus, car pas tu ne pile Anaxarchus: non plus, dis-ie, paruint il a ceſt honneur. Non Zeno meſmes Eleates, ce Zeno, dis-ie, lequel queſtionné pour reueler les ſecretz de la coniuration, treſconſtamment reſiſta à tous les tourmens ſans ſonner mot: ains, comme recite Eratoſthenes es liures qu'il a eſcrits des biens & des

maux, craignant que vaincu de la violẽce de la queſtion, ne reuelaſt quelque choſe de leur entreprinſe, & n'en nomma les complices, ſe coupa de ſes propres dents ſa langue, & la cracha en la face du tyran: Ce qu'on dit auſſi auoir eſté fait par Theodotus Pythagoricié, & pareillement Paul familier de Lacydas, comme eſt teſmoin Timotheus de Pergame, au liure de la force & patience des philoſophes, & Achaïcus autant en afferme en ſes Ethiques. Nul deſquelz toutefois a eſté reputé digne de l'honneur des Martyrs: pas meſmes ceux auſquelz tant d'illuſtres & celebres trophees de leurs vertus furẽt erigez, Miltiadés, Cimõ, Pericles, Themiſtocles, Ariſtides filz de Lyſimachus, deſquelz le dernier fut non ſeulement vaillãt de-

fenſeur de ſa patrie, mais auſſi fut tenu pour vn treſiuſte homme. Toutefois ne luy, ne le Lacedemonien Braſidas, non plus Ageſilaus, non Lyſander, qui ruina la puiſſance des Atheniens, non Pelopidas prince des Bęotiens, non Epaminondas, qui gaſta le païs de Laconie, bien ſi hardy qu'il auſa planter ſon camp deuãt la ville de Sparte, non les treſnobles capitaines des Romains, non les Scipions, nõ Brutus, qui chaſſa les Tarquins de Rome, non Caton, Sylla, Marius, Pompee, ou Cæſar meſme: ces preux, dis-ie, & vaillans perſonnages tãt experimentez à conduire les armees, & faire la guerre, ne furent pourtant onc honorez de tel honneur qu'ont eſté les Martyrs. Mais qu'eſt il beſoin raconter ces belliqueux Ducs, veu que les

Rois meſmes de la terre habitable, iamais ne furent tant honorez & celebrez, non Cyrus, non Darius, non Xerxes, non Alexãdre filz du Roy Philippe (ie vous propoſe ſeulement les notables & inſignes) non Auguſte, non Veſpaſian, non Traian, Adrian, ou les Antonins. Tous leſquelz, ia ſoit qu'ilz aient veſcu en grand ſplendeur, & ſe ſoient faits cognoiſtre, aient vaincu les Barbares, ſolennellement triumphans & menez en pompe, morts toutefois, ne differẽt en rien du commun, ne ſont magnifiquement enſepuelis, ny honorez de feſtes & ſolennité annuelle. Car qui eſt l'homme qui ait oncques cogneu la ſepulture de Xerxes, ou de Darius? ou celle du grand Alexandre, lequel en peu de temps vainquit tant de barbares nations?

Mais que compte-ie encore tant d'anciens Rois, veu que rien il ne reſte des ſepulcres d'Auguſte meſme, & des autres Cæſars, qui apres luy gouuernerent l'Empire Romain, & ne cogneurent l'auteur de ſi grand' ſeigneurie, ains ſi peu qu'on en voit reſter, n'eſt que des Empereurs qui cogneurent Dieu, & le ſeruirent. Que ſi toutefois appert encore quelque monumẽt de ces princes impies & profanes, on ne l'a aucunement en honneur, ie ne dy pas ſeulement Imperial, mais moins beaucoup ſont honorez que les ſepulchres d'hommes priuez, ores qu'aucũs d'entre eux, les plus folz, ſe ſoient proclamez Dieux, & à ſoy meſmes encore viuans ſe ſoient erigé temples: car Antiochus ſe feit appeller Dieu, & Caius Caligula le ſucceſſeur de Tyberius,

berius: Vespasian aussi & Adrian se bastirent des temples: mais tout ensemblément furent priuez & de vie, & de ceſt idolatrique hõneur: mais au contraire on voit des temples des Martyrs grands en ſtructure, ornez de toute ſorte, beaux, & magnifiques, ou no⁹ n'allõs pas pour vne fois ou deux ſeulement, mais nous y faiſons ſouuent feſtes, & quaſi chacun iour nous y chantons à Dieu les hymnes & louãges des Martyrs, ou ceux qui ſont ſains & diſpos demandent aux Martyrs leur ſanté leur eſtre cõtregardee, & ceux qui ſont malades demandent guariſon: les hommes & femmes ſteriles demandent que lignee leur ſoit dõnee: ceux qui ſont parents, pere ou mere, demandent que la grace qu'ilz ont receuë, leur ſoit gardee. Ceux auſſi qui võt dehors,

demandent que les Martyrs les accompaignẽt, ou, pour mieux dire, les conduiſent: ceux qui en ſont de retour ſains & ſaufs, rendent graces, & confeſſent le bien qu'ilz ont receu: non pas qu'ilz penſent aller, ou approcher des Dieux, mais ilz prient les Martyrs, comme hõmes diuins, & les inuoquent pour eſtre leurs interceſſeurs enuers Dieu. Or que ſainctement & fidelement ilz prient, & obtiennent principalement ce qu'ilz deſirent, leurs dons & vœuz qu'ilz preſentẽt & payẽt, le teſmoignent, & ſont clairs & manifeſtes indices de ſanté recouuerte: car ilz y offrent & pendent des memoires ou repreſentations faites d'or ou d'argent, les vns des yeux, les autres des pieds, les autres des mains. Et leur Seigneur reçoit telz dons pour aggreables, quelz

qu'ilz ſoient, ne les deſdaigne vils & petits, ains les meſure ſelon la faculté ou portee de celuy qui les offre. Or telles offrandes miſes & expoſees comme en ſpectacle de tous, teſmoignẽt guariſon des maladies, ſont treſcerteins ſignes de la ſanté, qu'õt receuë ceux qui les ont apportees: car telles deuotions bien monſtrent quelle eſt la vertu des ſaincts Martyrs enſepueliz eſditz lieux, & la vertu deſditz Martyrs declare le Dieu qu'ilz ont adoré, eſtre le vray Dieu. Mais, or ſus ie vous prie, pẽſons en nous, quelz ilz ont eſté, & de quel lieu venus ceux auſquelz Dieu a fait tant de grace & d'honneur: eſtoient ilz d'auenture gens illuſtres, ou gentilzhommes qui ſe peuſſent venter de leur nobleſſe, ou qui par abondance de richeſſes, puiſſance, & magi-

ſtratz, fuſſent grands & celebres: Rien moins: rien ilz n'eurent de toutes ces choſes, ains ilz eſtoient hommes priuez & populaires: meſmes aucuns d'entre eux eſtoient pauures & abiectz ſeruiteurs & eſclaus, voire meſmes aucunes ſeruantes & eſclaues, leſquelles nonobſtant la grande imbecillité de leurs corps, ont les unes uaillamment combatu, les autres ont treſchaſtement ueſcu en l'eſtat de mariage, lequel les autres n'ont voulu experimenter. I'entens meſmes aucũs d'iceux iadis farſeurs & baſteleurs, par ſubite mutatiõ eſtre paſſez en l'ordre de noſtre gendarmerie ſpirituelle, auoir uaincu les tourmens, eſtre paruenuz à la couronne de martyre, & apres auoir obtenu uictoire, auoir biẽ effrayé, eſpouanté, & fait trembler les dia-

bles, auquelz iadis auoiẽt esté subiectz. Dont il est aduenu que plusieurs de leurs sacrificateurs & gardiens de leurs temples, conuertis à la foy, ont erigé de grãds trophees contre leur precedente impieté & infidelité. De telz hommes donc & femmes sont partis & venus grands nombres de Martyrs. Or sont mis en oubli les philosophes, & fameux orateurs, & des grands Ducs & Empereurs, on ne sçait au iourdhuy les noms : comme au contraire soit, que quasi tous hommes mieux sachent les noms des Martyrs, que de leurs propres domestiques : mesmes ilz ont soin d'imposer à leurs enfans les noms des Martyrs, comme ainsi leur pẽsans faire prouision d'une garde & tutelle. Mais qu'allegue-ie les philosophes, les Empereurs & Ducs,

Nicephor. libr. 6. cap. 22.

veu que les ſaincts Martyrs ont aboli du cueur des hommes la memoire de ceux meſmes qui quaſi par tout eſtoient appellez dieux? Car leurs temples, & foreſtz ſacrees ſont tellemẽt abbatues, qu'il n'en reſte marque aucune ou enſeignement, tant ſ'en fault que les hommes puiſſent ſçauoir de quelle forme ou façon eſtoient compoſez leurs autelz : & les vieilles matieres de telles ruines ont eſté repurgees par temples & autelz erigez aux Martyrs. Car le Seigneur noſtre Dieu a introduit ſes (bienheureux) morts aux tẽples ou egliſes pour & au lieu de voz dieux, leſquelz il a rendus vains & vuides de gloire, & a baillé l'hõneur d'iceux à ſes Martyrs : tant que pour & au lieu des feſtes de Iupiter, du pere Bacchus, & ſemblables, le peuple

Chreſtien publiquement ſolennize les feſtes de S. Pierre, S. Paul, S. Thomas, SS. Serge, Marcel, Leonce, Antonin, Maurice, & des autres benoiſts Martyrs: & pour l'ancienne pompe, des hõneſteté, impudicité, impudence en ce des payens, les Chreſtiens font feſtes honneſtes, chaſtes, pleines de toute modeſtie, non en delices, yurongneries, gourmandiſes, moqueries, diſſolutions, mais en diuins chants & louãges, ententifs à oüir les ſainctes paroles & predicatiõs, eſquelles ſont faites & enuoyees prieres à Dieu, non ſans larmes deuotes & ſaincts ſouſpirs. Puis dõc que veoir vous pouuez telle & ſi grande vtilité prouenir aux hommes de l'honneur qu'on fait aux Martyrs, fuyez, ie vous prie, l'erreur des diables, & vſans de la cõ-

duite des Martyrs, comme flambeaux qui vont deuant, prenez la voye à laquelle elle meine, à fin qu'en la vie immortelle vous iouissiez de leur compagnie & presence, Amen.

Du VI. *liure du mesme œuure, intitulé,* De *la prouidence de* Dieu.

Le monde vniuersel fait foy à noz dires & paroles, deliuré par mer & par terre de sa premiere ignorance, la fallace des Idoles cessee, l'obscurité d'impieté chassee, les rais rempliſſans le monde de la lumiere de la cognoissance de Dieu, les Grecz, les Romains, les Barbares, parlans diuinement, & comme en Theologien, du crucifié, mesmes honorans de tresgrand hõneur le signe de la croix, & au lieu de plusieurs & mensongers dieux, exhibent honneur sou-

uerain à la saincte Trinité, vn Dieu en trois personnes, les temples des Idoles abolis, leurs autelz subuertis iusques au fondemẽs. Au contraire, insignes Eglises par tout erigees, es citez, villes, & villages, aux extremitez & limites des prouinces, les temples des Martyrs tresbien & beau constructs: aussi les monasteres rendãs les montaignes habitables, deserts & solitudes, & les sanctifians.

*Du IX. liure dudit œuure, intitulé, Des loix.*

C'est chose digne, de louer & admirer ces diuins hommes, auec ceux qui leur ont creu. Car quand ilz ouirent prescher la loy Euangelique, ores qu'ilz n'eussent receu de Iesus Christ qui les appelloit, ny richesses, ny puissance, ny force corporelle, ains seulement

creuſſent aux grandes promeſſes des choſes qu'on ne voit: nō moins toutefois trauaillerent, & endurerent pluſieurs dāgers, & allans par toute la terre habitable, porterēt à toutes gēs la doctrine treſſalutaire, & riē moins n'en ſont à louer ceux qui d'eux la receurent. Car ia ſoit q̄ ilz ne veiſſent riē de noble ou illuſtre en ces maiſtres & p̄dicateurs, ains vn parler de pēſcheurs & pauenniers, ou couſturiers, & vne extreme pauureté de toutes choſes (car ilz n'auoient pas abondance meſmes des choſes neceſſaires: & comme en euſſent ilz fait prouiſion, auſquelz il eſtoit defendu par la loy Euāgelique, ſoy ſoucier du lendemain ?) toutefois nō ſeulement creurent à vne loy nouuelle, mais auſſi les anciennes loix, ſelon leſquelles ilz auoient iuſqu'à

Matth. 6.

lors veſcu, auec les couſtumes de leur pays, laiſſees, paracheuerent le ſurplus de leur vie en treſgrãd peril. Car ſuiure les traces & exẽples de leurſdicts maiſtres, c'eſtoit vaquer à la predication, & cõme eux, eſtre moquez des folz, frappez, tuez, iniuriez, & par meſmes tempeſtes tendre au port de ſalut. Or les anciens ont porté ſi grand hõneur à ceux qu'ilz auoient veus, ſe hazarder iuſqu'à la mort, & tous autres encore auiourdhuy de telle deuotion les honorẽt, qu'ilz penſent leurs ſepulchres eſtre fonteines treſabondantes de tous biens. Or donc, hommes Grecz, conſiderez la force & vertu de ces loix: car les Romains & Perſes, & toutes autres nations à eux ſubiectes, les voulans abolir, ont ainſi monſtré leur propre foibleſſe, & au cõ-

traire ont mis en claire euidence la force desdites loix. Nous ne lisons les loix de Lycurgus & Solon auoir esté aucunemẽt impugnees, ains nous les voyons d'elles mesmes abolies & abatues, ny auſſi tãt de loix d'Apollo ont touſiours duré, ains au premier commandement des Romains, furent esteinctes. Mais ie vous prie, gens Grecz, monſtrez nous au moins vn ſeul Lacedemonien qui pour garder les loix de Lycurgus, vn Athenien qui pour celles de Solon, vn Locrien qui pour celles de Zaleucus, vn de Crete, ou Candie, qui pour celles de Minos ait enduré la mort. Nul d'entre vous le nous pourroit monſtrer. Nous au contraire vous monſtrons pour les loix des peſcheurs, & de noſtre pauẽnier, tant de mille hõmes & femmes auoir

porté mort treſcruelle. Teſmoins ſont de ces teſmoins, c'eſt à dire des Martyrs, les temples baſtis, deſquelz les villes & regions ſont ornees & ennoblies, & dont grandz prouffits reuiennent aux hommes tant deſditz païs, qu'aux eſtrãgers.

Et ſur la fin de l'vnzieme liure du dit œuure, qui traitte du iugemẽt, apres auoir recité pluſieurs promeſſes & menaces de noſtre Seigneur, Nous les voyons (dit il) ô treſchers, eſtre aduenues. Car les Apoſtres enuironnez des perilz qu'il leur auoit predit, apporterent ceſte lumiere au monde, & ceux qui leur ont ſuccedé, ont cõſerué la religion que d'eux ilz ont receuë. Laquelle choſe nous teſmoignent les ſepulcres des Martyrs, qui par tout le monde reluiſent, par mer & par terre, & quaſi

preſchent la verité des diuines predictions. Car Ieſus Chriſt ne leur auoit pas ſeulement predit les dangers, mais auſſi la victoire. Sur ceſte pierre, dit il, i'edifieray mon Egliſe, & les portes d'éfer ne pourront rien alencontre d'elle, &c.

Matth. 16.

# SERMON DE S. IEAN Chryſoſtome.

Homil.15. in epiſtolã ad Philippenſes, & Homil 66 ad populũ Antiochenum.

## *Que le royaume des cieux ne ſe peut acquerir ſans labeur & affliction.*

AFFLICTION, treſchers amis & freres, eſt vn lien qui rompre ne ſe peut, argumẽt & accroiſſement de dilection, occaſion de pieté, matiere de compunction: car eſcoute ce que Dauid dit, Bon m'eſt, Seigneur, que tu m'as humilié, à fin que i'apprenne tes ſtatus & iuſtices ou iuſtifications. Et de rechef, Bien-heureux eſt l'homme lequel tu auras chaſtié, ô eternel. Eſcoute encoré vn autre prophete diſant, C'eſt bonne choſe à l'homme de porter le ioug en ſa ieuneſ- Pſal.118. Pſal.93. Thren 3.

Prouer. 3. se. Et encore vn autre, Ne contemne ou ne refuse point le chastimẽt du Seigneur, & ne te fasche point
Eccles. 2. pour sa correction: &, Si tu viens au seruice du Seigneur, prepare ton ame à tẽtation. Et Iesus Christ
Ioan. 16. aussi a dit, Vous aurez affliction en ce monde, mais ayez bon courage. Et vn peu deuant, Vous pleurerez & gemirez, mais le monde
Matth. 7. Luc. 13. s'esiouira. Et de rechef, La porte est estroite, la voye est estroite. Tu vois, afflictiõ par tout estre louee, & de tous costez, comme à nous necessaire, estre recommãdee. Car si aux combats de ce monde nul sans icelle peut auoir la victoire ou couronne, s'il ne se munit & fortifie par labeurs, abstinence, diette, regime de viure, veilles, & mille telz exercices, beaucoup plus icy a cela lieu. Et que me diras tu autrement

trement faire le Roy meſme? Il ne vit pas en ſeureté, ains il vit vne vie moult pleine d'affliction & ſoucy. Car ne regarde point à ſa couronne ou ſceptre, mais aux vagues & tempeſtes de ſoing, par leſquelles la couronne luy eſt acquiſe, ou pour mieux dire, conſeruee: regarde auſſi peu à ſa pourpre, mais plus à ſon ame troublee & offuſquee de ceſte pourpre. Non tant la couronne enuirõne le chef, que le ſoucy ſaiſit l'eſprit. Ne regarde non plus à la multitude de la gendarmerie, mais à la multitude de la triſteſſe & moleſtie: car trouuer ne ſe peut maiſon priuee tant pleine d'ennuis & chagrin, que les palais des Roys. Ilz attendent tous les iours pluſieurs morts: ſouuent auant manger ou boire on y voit execution & effuſion de ſang. De

nuict dire ne ſe peut quantes fois tel ſouſpire & treſſaillit de frayeur, & ce en paix meſme: que ſi guerre il aduient, quelle choſe peut eſtre plus miſerable que ceſte vie là? Et quant eſt de ſes ſubiectz, familiers, domeſtiques, combien de dangers luy en aduiennent, & auſſi à eux? tant que ſouuent le paué d'un Roy eſt plein & mouillé du ſang de ſes plus proches. Et ſi vous en voulez, ie vous en cōteray (parauenture vous les recognoiſtrez bien) des vieux & des nouueaux: or ilz ſont aduenus auant noſtre temps, nonobſtāt la memoire encore en dure. On recite qu'vn quidam d'entre eux ſoupçonnant ſa femme d'adultere, la deſpouilla, & lia nue en vne montaigne, & l'expoſa à deuorer aux beſtes, voire qui ia luy eſtoit mere de plu-

Ie n'ay peu onc ailleurs trouuer, ou rencontrer, ceſte tragiq̄ hiſtoire.

sieurs enfans Rois. Quelle vie le penses tu auoir mené ? car s'il n'eut eu le cueur saisi & nauré de grande & vehemẽte passiõ, il ne se fust pas si cruellement vengé. On dit dauantage qu'il tua son filz propre, ou, comme dient les autres, que ce fut son frere, qui tua son nepueu, filz d'iceluy. Oultre que l'un des enfans d'iceluy prins & apprehendé du tyran, s'occit luy mesme: & l'oncle tua l'autre son nepueu, lequel il auoit associé à son royaume, & l'auoit appellé à ceste communiõ. Or cogneut il & vit sa femme corrompue par les Perses: car pour ce que ceste miserable & malheureuse femme (malheureuse certes & miserable elle estoit, qui pẽsoit par sa propre inuention obtenir le dõ de Dieu) ne portoit point d'enfans, il s'auentura soubz cou-

leur de breuuages & medecines de corrompre & honnir la Royne, laquelle auſſi honnie & corrompue en fut. Encore dit on que ceſtuy-là tua ſon frere, & encore vn autre apres ceſtuy cy auoir eſté empoiſonné, & que le voirre ou coupe luy fut non breuuage, mais mort; & que le filz au pere, ou le pere au filz, auoit creué les yeux de peur de l'aduenir, qu'il ne regnaſt, non pour autre iniure ou offenſe. Dire ne ſe doit, ou honneſtement ne peut, combien miſerablement il mourut. Des autres qui ſont venus apres eux, l'un fut bruſlé comme vn malheureux & miſerable, auec les cheuaux, chariots, ſeruans & ſeruantes, & tous ſes biens: la femme en eſt vefue. Dire, encore dis-ie, ne ſe peut, le malheur & miſere, que ce prince de ſon viuant,

& lors qu'il ſ'eſleua, fut contraint d'endurer. Et bien, quoy? Cil qui maintenant regne, depuis le temps qu'il a eſté couronné, n'a il pas eſté & encore eſt en labeur, en perilz, en triſteſſe, en dueil, en calamitez & dangers? Or le royaume des cieux n'eſt pas tel, ains apres que tu l'auras receu, tu y auras paix, ioye, & lieſſe. Mais, comme ie diſois, il n'y a icy vie ſans miſere. Que ſi la vie des Roys, laquelle entre les mondaines eſt eſtimee la plus heureuſe, eſt tant pleine de malheurs, que penſes tu des particuliers, quantz & combien de maux ilz ont? penſer ou dire on n'en pourroit aſſez. Combien de fables ſe font ou feignent de ces malheureux nobles? Leur malheur certes eſt quaſi touſiours le ſubiect des fables & tragedies, & ſe compo-

sent & iouënt coustumierement des calamitez vrayemẽt aduenues aux princes. Ainsi prend on plaisir à veoir representer les infames soupers de Thyestes, duquel la famille & maison fut versee & comme renuersee en toutes calamitez, lesquelles & semblables nous auons appriſes & sçauons, de ce qu'en ont composé les auteurs profanes. Mais si vous en voulez aussi des saincts escritures, nous en dirons. Vous sçauez combien il mescheut à Saül ce premier Roy du peuple d'Israël, & comme en mille maux Dauid qui apres luy regna, fut tenté. Salomõ aussi, Abias, Ezechias, & Iosias semblablement: car personne ne peut passer ceste vie presente sans affliction, sans tristesse. Mais nous Chrestiens, contristons nous, non pour les choses, dont les

Roys ſe cõtriſtent, mais pour choſes telles, que nous en aions & reportions grand prouſit: car la triſteſſe ſelon Dieu engendre & opere penitence en ſalut ferme & conſtante: pource ſe fault il contriſter, mener dueil, ſe repentir. Tel dueil & triſteſſe prenoit S. Paul, pour & à cauſe des pecheurs. En grande tribulation (dit il) & angoiſſe de cueur ie uous ay eſcrit auec beaucoup de larmes: car n'aiãt de quoy pour ſon propre gemir, il gemiſſoit pour & au nom d'autruy, ou, pour mieux dire, il reputoit, quant à ſe cõtriſter, le faict d'autruy pour ſien. Les vns eſtoient ſcandalizez, & il en bruſloit: les autres eſtoient foibles & infirmes, luy auſſi auec eux. Telle triſteſſe eſt bonne, meilleure q̃ toute la lieſſe du mõde. Ie prepoſerois cil qui ainſi ſe dueilt,

2. Cor. 7.

2. Cor. 2.

2. Cor. 11.

à tous les hommes: meſmes noſtre
Matth. 5. Luc. 6. Seigneur dit eſtre bien-heureux ceux qui ainſi ſe dueillent, pleurent, & compatiſſent aux autres. Ie n'admire pas tant S. Paul pour ſi grãd nombre de perilz & hazards,
1. Cor. 15. que pour ce qu'il ſe diſoit mourir tous les iours. Cela d'auãtage m'eſmeut, car il partoit d'un cueur amy, aimant, & affectionné, d'une charité que Ieſus Chriſt demandoit & demande, d'une pieté paternelle, & compaſſion fraternelle, & encore plus grande. Ainſi ſ'affectionner, ainſi fault il pleurer. Telles larmes ſont pleines de lieſſe, tel dueil eſt cauſe & matiere de ioye. Que ſ'il aduient que nous ne prouſitions à ceux que nous deplorons, aumoins profiterõs nous à nous meſmes: car celuy qui ainſi ſe deuilt pour autruy, beaucoup

plus fait le meſme pour ſoy & pour les ſiens. Qui pleure les pechez & faultes d'autruy, il n'oublie pas de pleurer pour les ſiens propres, ou meſmes, non ſi toſt ny facilement faudra & pechera. Et c'eſt le pire que i'y voye, qu'ayans commandement d'ainſi nous lamenter ſur les pecheurs, nous ne faiſons ne monſtrons repentance aucune de noz propres meffaitz, ains ſans triſteſſe nous offenſons & pechons, & plus toſt de toutes autres choſes nous ſoucions, & à toutes autres choſes plus toſt nous penſons & repẽſons, qu'à noz ꝓpres pechez. Pource nous nous reſiouiſſons de ceſte ioye mondaine & vaine, laquelle incontinẽt paſſe & ſ'eſteint, & engendre infinies triſteſſes. Contriſtons nous, mais de triſteſſe telle, qui ſoit mere de ioye & lieſſe:

& ne nous eſiouiſſons pas de lieſſe qui nous ſoit mere de triſteſſe. lettons des larmes qui ſement ris & plaiſirs: ne rions pas d'un ris qui engendre grincement de dẽts. Affligeons nous d'affliction & triſteſſe, de laquelle germe & naiſſe repos & recreation, & ne cerchõs point les delices, dont nous aduiẽnent tant d'angoiſſes & douleurs. Trauaillons vn peu en la terre, à fin que nous receuiõs ioye au ciel. Affligeons nous en ceſte vie fragile, caduque, & corruptible, à fin que nous trouuions repos en la vie eternelle & immortelle. Ne ſoions pas icy remis & diſſolus en ceſte briefue vie, & pour vn peu de tẽps, de peur qu'infiniement & à iamais ne gemiſſions. Ne voiez vous pas que pluſieurs icy ſe trauaillent, & ſont trauaillez & affligez, meſmes

pour les biens de ce monde? Penſe que tu ſois l'un d'entre eux: endure & porte ennuy & tribulation, te nourriſſant & ſouſtenant, en eſperant mieux à l'aduenir. Tu n'es pas meilleur que S. Paul, ou S. Pierre, qui onc n'eurẽt icy repos, ains ont ueſcu & trauaillé en faim, en ſoif, & nudité. Si tu veux obtenir & iouir de meſme qu'eux, pourquoy prens tu la voye contraire? Si tu veux paruenir à ceſte cité de laſſus, ou dignement ſont paruenuz, ſuy le chemin qui y cõduit: la voye de repos & recreation pas n'y meine, mais d'affliction & trauail: celle la eſt large & ſpacieuſe, ceſte cy eſtroicte: marchons par ceſte cy, àfin que nous uenions à la vie eternelle. Car comme les afflictions des Saincts abondent en nous, auſſi noſtre conſolation y eſt abondante: Homil. 26 in. 2. ad Corinth.

& ou eſt tribulation, là eſt conſolation: ou cõſolation, là eſt grace. Act.16. 27. 28. Quand S. Paul fut empriſonné, alors il fit ces grãds miracles: quãd il faillit d'eſtre noyé, & la tempeſte le iecta en region eſtrangere & barbare, il n'en fut que plus honoré & renommé. Quand il entra lié en iugement, il y uainquit le Iuge. Ainſi floriſſoient les iuſtes au viel Teſtament, comme Daniel & ſes cõpaignons, ainſi Dauid, Moyſe, Ioſeph, tous en ceſte ſorte ont excellé, & eſté iugez dignes de couronnes eternelles: car auſſi l'ame ſe purge, quand pour Dieu on l'afflige, & lors elle reçoit plus grand aide de Dieu, quand plus a beſoin de ſa grace. Meſmes auant le loyer que Dieu luy a laſſus propoſé, elle iouit icy de beaucoup de biens, quand ce pendant elle eſt faite ſa-

ge: car l'affliction luy reprime l'orgueil, la garde bien du peché de pareſſe, l'exerce à patience, luy reuele & deſcouure le meſpris des choſes humaines, & luy apporte grande ſapience. Toutes les paſſions luy cedét, enuie, emulation, concupiſcence, ambition, auarice, amour deſordonné, arrogance, haulteſſe, courroux, & le ſurplus de telles affections vicieuſes. Et ſi tu le veux voir de faict, & par experiẽce, ie te puis monſtrer non ſeulement vn homme à part, mais auſſi vn peuple entier, lequel a veſcu maintenãt en labeur & trauail, maintenant en licence & laſcheté, & monſtrer quel gaing il vient de l'une de ces manieres de viure, & quel danger de l'autre. Car le peuple des Hebrieux lors qu'il eſtoit vexé & affligé, il ſouſpiroit à Dieu, Pſal. 106.

& l'inuoquoit, & receuoit plusieurs graces du ciel: mais en prosperité, comme engraissé, il s'oublioit & regimboit. De rechef les Niniuites estans en liberté & seureté, tant irriterent Dieu, qu'il les menaça de ruiner, & renuerser leur ville iusques aux fondemens: mais conuertis & humiliez à la predication du prophete, monstrerent vn exemple de pleine sapiẽce. Que si tu aime mieux l'exemple de quelque particulier, prens garde à Salomon, lequel tant qu'il a esté en soin & en soucy, se conseillant du gouuernement de ce peuple là, fut trouué digne de ceste vision diuine: mais depuis qu'il s'adonna à delices, il tomba au profond de tout vice & malice. Mais sõ pere, quoy? Quand fut il admirable & glorieux? ne fut-ce pas quand il fut en

Deut. 32.

Ion. 1. & seq.

3. Reg. 9. 11

tentation & exercice? Et Absalon auſſi tant qu'il fuyoit deuant ſon pere, ne ſe portoit il pas modeſtement? mais quand il retourna alen contre, deuint il pas tyran & parricide? Quoy Iob? ceſtui cy certes fut renommé, quand encore il eſtoit en paix & repos: mais beaucoup plus tel fut tenu & reputé apres tant de maux & afflictions. Mais quel beſoin eſt il de reciter ces vieux faicts & exemples? Car ſi quelcun veut prẽdre garde à ceux de noſtre temps, il verra combien eſt grãd le bien de tribulation: car maintenant en paix nous ſommes deuenus pareſſeux, faitneãts, diſſolus, & auõs de maux innumerables rempli l'Egliſe. Mais quand nous eſtions affligez, nous en eſtiõs meilleurs, plus humains, plus modeſtes, plus ſouuent aux ſermons, plus

2. Reg. 14. 15.

Iob. 1. & ſeq.

prompts, feruents, & alegres à les ouir: car ce qu'eſt le feu à l'or, tribulation eſt aux ames, en en torchant l'ordure, les purifiant, & faiſant reluire. Celle vie dõc ou voye les introduit au royaume, l'autre en la gehẽne: celle cy eſt large, celle là eſtroite. Parquoy auſsi diſoit le
Ioan.16. Maiſtre, Vous aurez angoiſſe en ce monde: comme nous promettant & laiſſant quelque grãd bien. Donc ſi tu es diſciple, marche par ceſte voye aſpre & eſtroite, & ne t'en chagrine ou deſpite: car auſſi bien ſi tu n'es ainſi affligé, il eſt neceſſaire que tu le ſois pour autre cauſe, & ſans prouſit. L'enuieux & l'auare, l'amoureux & l'ambitieux, & bref, quicõque ſe met à mal faire, ſouſtiẽt moult d'ennuis & d'afflictions, rien moins faſché que ceux qui ſont de dueil. Que ſil ne pleure

pleure ou ne se dueilt, c'est de honte ou estonnement: mais si tu examinois son esprit, tu le verrois cõme plein d'infinis flots & vagues. Puis donc que quelque vie que nous suiuions, nous auons à estre affligez, que n'esliſons nous celle qui auec tribulation nous assemble & apporte infinies couronnes? Car aussi Dieu a ainsi conduit les Saincts au royaume par angoisses & afflictions, tout ensemble faisant leur prouſit, & ce pẽdant rendant les autres sages, les conseillãt, qu'ilz n'aient plus grande opinion d'eux mesmes, ou autre, qu'il ne fault, ou ne meritent. Ainsi certes l'idolatrie eut commencement, quand les hommes commencerẽt trop estre en admiration, & plus que dignes n'en estoient. Ainsi & pour ceste raison le Senat Romain

tint pour le trezieme Dieu le Roy Alexandre, & tel l'ordonna estre tenu: car il auoit l'autorité de faire creer, decerner, & approuuer les dieux. Dont estant aduenu que les faicts & gestes de Iesus Christ par tout annoncez, le lieutenant de la prouince, mesme le prince leur enuoya demãder s'il leur plaisoit par leur voix & suffrages le faire Dieu, & tel le declarer: ilz refuserent de ce faire, despitez & malcontents, que deuant leur edict, decret ou sentẽce, la vertu du crucifié par tout publiee, auoit attrait le monde à sa foy & veneration. Or cecy aduint par le conseil & prouidence diuine, à fin que la diuinité du Messie ne fust preschee par decret humain, & ainsi mortel ou perissable, & de peur qu'il ne fust estimé vn d'entre plusieurs autres, qui a-

Tertull. in apologet. cap 5. Hist. Eccl. Euseb. lib. 2. cap. 2. Eutropius lib. 7. Freculph. to. 2. lib. 1. cap 9. Niceph. li. 2. cap. 8. Zonar. to. 2.

uoiẽt eſté telz inſtituez & ordonnez par eux. Car meſmes par leurs loix ilz canonizoient & rapportoient au rang des dieux aucuns champions. Qui plus eſt, tel ilz firent & deifierent le mignon, les amours & delices de l'empereur Adrian, nommé Antinous, duquel y a cité encore portant le nom. Car par ce q̃ la mort teſmoigne & cõueinct nature eſtre mortelle, le diable a trouué autre voye, meſlant à l'immortalité de l'ame grãde adulation, par laquelle il a induit, & fait tomber pluſieurs en pire impieté: ce qu'il pratiqua bien en ce grand Alexandre de Macedoine. Et conſidere (ie te prie) la malice. Quand bien & pertinemmẽt nous ſentons & parlons de l'immortalité, il nous y contredit, mais quãd il la veut affermer pour nuire, il

Ael. Spart. Dion Xiphilin. Tertull. in Marciõ. li. 1. & de corona milit. Euſeb. lib. 4. cap. 8. Socrat. li. 3. cap. 23. Freculph. to. 2. lib. 2. cap. 12. Niceph. li. 3. cap. 26. & lib. 10. cap. 36. Hieronym. in Egeſippo.

ſeſtudie grandement de la confirmer. Car ſi quelcun dit, Comment ſe peut il faire qu'Alexandre ſoit Dieu, n'eſt il pas mort, & pauurement & miſerablemẽt mort? mais l'ame (reſpond il) eſt immortelle. Hà que maintenãt à propos tu parles & philoſophes de l'immortalité, à fin que tu nous deſuoye du ſouuerain Dieu! mais quand nous preſchõs ce treſgrãd don de Dieu, tu t'efforces de perſuader aux hommes abiectz & vilz, & gueres plus ſages que pauures beſtes, qu'ilz ſont deceus. Que ſi nous repliquons, le Crucifié viure, incontinent de rire: ores que toute la rondeur de la terre, & iadis, & encore maintenant le clame. Iadis, dis-ie, par ſignes & miracles, maintenant par ceux qui ont cõuerty le mõde à Ieſus Chriſt. Car telz & ſi

grãds geſtes ne ſont pas d'un homme mort, & non autre que mort. Au contraire, ſi quelcun dit, Alexandre eſt viuant, tu le crois, ores que tu n'en puiſſe alleguer vn ſeul argument. Tu le nieras, & me diras au cõtraire, que ſi. Car il a fait de moult grãdes choſes en ſon viuant, il a ſurmonté des gens, citez, & regions: il a donné pluſieurs batailles, guerroyé vaincu, triũphé. Mais à quel propos telz propos? car telles choſes ne ſont argumẽts ſuffiſans de nature diuine. Que ſi ie te prouue & monſtre ce à quoy ce Roy onc ne penſa, ny autre hõme de toute la memoire des hommes, me demanderas tu autre demonſtration de l'immortalité & reſurrection? Et que me prouueras tu? pourras tu dire. Les choſes que Ieſus Chriſt a faites, grandes,

admirables, inenarrables, non à homme aucun ou à ange, mais à vn ſeul Dieu poſſibles. Et quelles? (de rechef diras tu) Que tout le monde clame par effect, & preſche vn chacun iour. Car c'eſt merueilleux cas, qu'apres la mort en croix il ait fait telles choſes par vnze pauures peſcheurs. Qu'vn Roy viue, ait camps & armees, guerroyant, conqueſtant, ſoit heureux en guerres & batailles, ce n'eſt choſe nouuelle, ny merueille nō ouye: mais apres eſtre mort & enſepuely, auoir tant fait de choſes par mer & terre de tous coſtez, cela principalement eſt plein d'admiration, par deſſus tout ſens & entendement commun, & preſche & prouue la diuine vertu, la puiſſance ſecrette & ineffable. Or Alexandre apres ſa mort pas ne repara

son Empire ou monarchie, comme ainsi mise en pieces, ou pour mieux dire, du tout esteinte, onque depuis ne feit chose aucune, petite ou grande: & qu'eut il fait, mort qu'il estoit? ou comme eut il peu estãt mort restablir son regne? Mais, au contraire, Iesus Christ a principalement regné, & attrait tout le monde à l'adorer apres sa mort. Et que dis-ie du Seigneur & Maistre, veu que mesmes il a fait ceste grace à ses Disciples, d'estre tant renõmez apres leur mort? Mais que dis-ie encore ses Disciples, quand mesmes il a eu ceste prouidence, que leurs lieux ou pays, leurs sepulchres & temples soient en perpetuelle memoire? Mais toy, dy moy ie te prie, ou est la sepulture d'Alexandre le grand? monstre la moy, ou quotte le iour

de ſa mort. Rien de tout cela eſt cogneu, tout eſt deſtruit, gaſté, perdu: mais au contraire, les ſepulchres des Apoſtres & ſeruiteurs de Ieſus Chriſt ſont cogneus & celebrez, & occupent la grande & Royale ville : les iours auſsi de leurs decez treſcogneus, leurs feſtes celebrees par tout le monde. Ceux (dis-ie) qui ſont du pays de ce Roy là, en ignorẽt la ſepulture: mais les Barbares meſmes ſçauent celle de ceux cy. Tant que les monumens des ſeruiteurs du Crucifié, ſont plus clairs & luiſans, que les Cours & palais des Roys: ie ne dy pas en grandeur & ſplendeur, en beauté d'edifices (car encore en ce ilz les excedent & excellent) mais, qui beaucoup plus eſt, en affluence & deuotion de gens qui y viennent: car celuy meſme qui eſt

habillé de pourpre y viẽt les voir, y pelerine, pour les baiſer, & embraſſer, ſ'y tient, laiſſant pour vn temps ſa hauteſſe, priãt les ſaincts qu'ilz priẽt Dieu pour luy : & tout couronné qu'il eſt de couronne Royale, prie ces peſcheur & pauẽnier, tout morts qu'ilz ſont, comme patrons & protecteurs. Auſeras tu dõc, ie te prie, dire leur maiſtre eſtre mort, ou l'appeller mort? duquel les ſeruiteurs, meſmes encore morts, ſont protecteurs des Roys & princes de ce monde? Or on ne voit pas cela ſe faire à Rome ſeulement, ny auſſi à Conſtantinople. Car l'empereur Conſtantius penſa bien auoir fait grand hõneur à Conſtantin le grand ſon pere, ſ'il poſoit le corps d'iceluy à la porte (du tẽple) de ce peſcheur: tellemẽt que ce que ſont huiſſiers

ou portiers aux Roys, les Roys sõt aux sepulcres de ces pescheurs, & ceux cy, pescheurs dis-ie, comme Seigneurs des lieux, demeurẽt dedans, & au chœur: mais ceux là, Roys dis-ie, ou Empereurs, s'estimẽt heureux si les paruis leur sont reseruez, & telz lieux leur sont agreables: par ce moyen mõstrans apertement aux infideles, que la dignité de ces pescheurs, ie dy Apostres, sera plus grande en la resurrection, que la leur mesme, ie dy des Roys & Princes. Car si icy ainsi excellent en sepultures, beaucoup plus lors en la resurrection, quand chãgé en est & immué l'ordre, l'estat, dignité, & façon de faire. Car les Roys font l'office de seruiteurs domestiques, & leurs iadis seruiteurs & subiectz tiennẽt leurs lieux & dignitez, & encore plus.

Et que cecy se die sans flaterie, la verité le monstre. Car les vns sont en plus grãd renom & reputation que les autres: les monumens, disie, des Apostres sont nobles & celebres plus que ceux des Roys & Princes: car à ceux cy y a grande solitude, & à ceux là grande assemblee. Que si tu veux comparer les sepulcres des Saincts, auec les palais des Roys, encore ceux là excelleront: car es palais Royaux y a plusieurs qui empeschent les gens d'y entrer, ou mesmes les en chassent: mais es temples des Saincts, plusieurs sont qui y appellent & inuitent les riches, les pauures, les hommes, les fẽmmes, les serfz & libres: là moult de crainte & tremeur, icy plus de plaisir que dire on ne pourroit. Tu me diras, c'est belle chose de voir vn Roy vestu

à la Royale, habillé d'or & couronné, assisté de Ducs, Comtes, Princes, Capitaines, Centeniers, Magistratz, & gendarmerie. Mais au contraire, les Eglises sont lieux si venerables & honnestes, que les Cours des Princes parangõnees auec icelles, seront trouuees estre basteleries & farceries. Car incontinent que tu entreras en icelles, & marcheras sur le paué de l'Eglise, la circonstance du lieu te rauit & transporte l'esprit au ciel, au Roy de lassus, à la compagnie des anges, au throne souuerain, à la gloire & lumiere inaccessible. Et d'auantage, celuy qui icy regne en terre, commande à son subiect qu'il lie l'un, deslie l'autre: mais les os mesmes & reliques des Saincts n'ont pas ceste telle quelle puissance miserable & abiecte, ains beau-

coup plus grande. Car ilz arreſtent & tourmentent les diables, & deſlient les demoniacles, q̄ les diables auoient liez de treſdurs & cruelz liens. Quelle choſe plus terrible ou venerable, & plus à craindre, que ce ſiege ou parquet? Auquel lieu ores qu'on ne voye perſonne qui fouette & doſſe les diables, on ne laiſſe d'en ouïr les voix, clameurs, playes, fleaux, tourmens, bruſlemens, l'ennemy ne pouuant porter telle vertu: & ceux qui portent corps & chair, ſurmontent & oppriment les puiſſances non corporelles: & les os, pouldre, cendres des Saincts tourmentent & deſchirent ces meſmes puiſſances inuiſibles. De ce vient que nulz ou peu de gēs ſe mettent ſur les chāps pour aller voir les maiſons Royales, mais prou de Roys ſe ſont

mis en chemin à cauſe de telz ſpectacles. Car les lieux ou ſepultures des Martyrs, nous monſtrent & repreſentent la forme & apparence du iugement futur, quand les diables y ſont flagellez, les hõmes corrigez, & deliurez. As tu pas donc veu la vertu des Saincts tout morts qu'ilz ſont? as tu pas auſſi veu l'imbecillité des pecheurs tout viuans qu'ilz ſont? Fuy donc, à fin qu'ainſi qu'aux Saincts t'aduienne, les vices, & ſuy de tout ton pouuoir la vertu. Car ſi les choſes preſentes ſont telles, pẽſe quelles ſeront celles à venir, & ſaiſy à touſiours de l'amour d'icelles, embraſſe & apprehende la vie eternelle. A laquelle à la mienne volonté nous paruenions, par la grace, bonté, & miſericorde de noſtre Seigneur IESVS CHRIST,

auquel, auec le Pere & Sainct Esprit, soit gloire, empire, honneur, maintenant & tousiours, aux siecles des siecles, Amen.

# EXPOSITION DE S. IEAN CHRYSOSTOME, sur le Symbole des Apostres.

## *Homilie, ou sermon.* I. *aux Neophytes, ou nouuellement conuertis à la foy & religion Chrestienne.*

L'EGLISE Catholique & Vniuerselle se resiouit en vne reigle de la charité de IESVS CHRIST, & se glorifie en la foy du nom d'iceluy, specialement quand elle est enrichie, du gaing & nombre de fideles. Croissant donc le peuple propre & peculier à Dieu, le cueur
Rom.10. de ceux qui croyent à Iustice, est dilaté, & ilz font & celebrent confession

feſſion à ſalut. Vous donc, genre esleu, troupeau nouuel de Dieu, qui demandez enſemble au Roy des Roys, & Seigneur des Seigneurs, le don de grace, & eſperez que le bapteſme vous ſera ſalutaire, eſcoutez les paroles de voſtre profeſsion. Ceſte reguliere doctrine confirme ceux qui croyent, aide ceux qui proufitent, conſole les viateurs, conforte les perſeuerans, couronne ceux qui paruiennent. Eſcoutez doncques, comme i'ay dit, ceſte reigle de voſtre confeſsion, CREDO. Voyez qui vous eſtes qui parlez, à qui, & quoy. Vous auez dit, Ie croy. Combien eſt bref, & peu ou petit eſt ce mot, *Credo*. Si vous en voulez conter les lettres, elles ſont cinq, ſi nombrer les ſyllabes, elles ſont deux: mais ceſte creance conuient aueç 1. Pet. 2.

les paroles & meurs, elle trouue le faict de salut, elle est espandue par tout le monde. Le Chrestien croit en l'Eglise les pechez luy estre remis, il se croit plaire à Dieu par bõnes & vertueuses meurs, il croit paruenir à pardon, il croit la promesse de la vie eternelle, il croit aussi la peine promise aux pecheurs. Il croit donc *in Deum Patrem omnipotentem.* duquel le pouuoir ne peut trouuer aucune chose ne pouuoir: toutefois il y a des choses qu'il ne peut, comme trom per, estre trompé, mentir, errer, ou ignorer, auoir fin ou commencemẽt, n'auoir preueu les choses presentes, oublier les passees, ne pour-
2.Tim.2. uoir à l'aduenir. Finablement nier il ne se peut. Voila beaucoup de choses qu'il ne peut, & toutefois il est tout puissant, ores qu'il ne puis-

ſe les choſes ſuſdites. Ie croy donc en Dieu le Pere tout puiſſant. Voila, vous appellez Dieu Pere. Viuez donc à l'honneur du pere, gardez l'honneur du pere, accompliſſez ſa volonté, ſi vous voulez auoir & receuoir ſon heritage. Qui eſt le filz contemnant le pere, qui merite d'auoir ſon heritage? Si donc vous deſirez meriter, & paruenir aux choſes qu'il promet, viuez à ſon deſir, demeurez en ſes commandemens, faites ce qu'il commande eſtre fait, gardez vous de ce qu'il defend. Voyla, ceux qui ainſi ſont, librement dient, Ie croy en Dieu le Pere tout puiſſant. S'enſuit ainſi : *Et in Ieſum Chriſtum Filium eius vnicum, Dominum noſtrum.* Pourquoy ce Filz eſt il vnique? pourautant qu'il n'y a point d'autre filz. Pourquoy ailleurs eſt il dit

Apoca.1. Colloſſ. 1. Rom. 8. premier nay? car nul autre en ce monde ainſi eſt nay. Nous confeſſons ce Filz vnique de Dieu eſtre nay & engendré de la ſubſtance du Pere, nous le diſons auoir ſa naiſſance du Pere, eſgal au Pere en deité, Dieu & Dieu, non toutefois deux Dieux, ains vn ſeul Dieu, vne puiſſance, vne eſſence, vne ſubſtãce, vne vertu, vne maieſté. Croyez 1. Cor. 15. cela, à fin que les mauuais colloques des heretiques ne corrompent voz bonnes meurs: car ilz diẽt le Pere eſtre plus grand, & le Filz moindre. L'egliſe Catholique anathematize ceſt erreur. Pareillemẽt ilz dient, le Sainct Eſprit eſtre creature. L'egliſe auſſi n'abomine pas moins ceſte doctrine. Donc ce filz *Conceptus eſt de Spiritu ſancto, natus ex Maria virgine*. Le Sainct Eſprit Luc. 1. ſuruint en la vierge Marie, & ice-

luy entré en elle, le Verbe fut fait chair, Dieu fut fait homme: Le ventre de la Vierge leua, Vierge elle eſtoit, & groſſe enfanta, & ne perdit point ſa virginité. Ceſt enfant dõc creut, & paruint à la mort & paſſion. *Paſſus, ſub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus.* Or ſus mes freres, que perſonne ne ſoit trouué pareſſeux en ce ſermon. Et qui luy rendra la pareille? Il a eſté crucifié, innocẽt pour nocens ou meſchãs, non coulpable pour les coulpables, n'en ayãt beſoing, pour nous acquerir & gaigner à ſon pere. Ce Ponce Pilate lors eſtoit Preuoſt de la Iudee, qui le commanda d'eſtre crucifié. *Sepultus*, enſepuely auſſi fut il apres qu'il fut mort, à fin de nous donner la vie: en mourant il occit la mort: le Lyon de la famille de Iuda vainquit le Lyon bruiãt

Ioan. 1.

Apocal. 5. 1. Petr. 5.

Il voulut endurer pour les pecheurs, de peur que tout le monde ne mouruſt en peché, ſouffleté, flagellé, abbreuué de fiel & vinaigre, monſtrant en toutes ces choſes patience, ne ſe courrouça, mais au contraire demonſtrãt douceur & debonnaireté, cria au Pere, diſant, Pardonne leur, car ilz ne ſçauent qu'ilz font. Voyez vous quel exemple de patience il nous a laiſſé? Et vous, freres treſchers, qui ſouſpirez de paruenir à ceſte grace, qui luy criez, Noſtre ame à toy, ou enuers toy, eſt comme vne terre ſans eauë, exauce nous toſt. Imitez voſtre chef Ieſus, lequel quand on meſdiſoit de luy, point ne contrediſoit, quand on l'iniurioit, point ne contremenaçoit, ains ſe liuroit à celuy qui iniuſtement le iugeoit. Ce mort donc, crucifié,

Luc. 23.

Pſal. 142.

1. Petr. 2.

& enſepuely, *tertia die reſurrexit à mortuis.* Voila combien grande en eſt la puiſſance: & toutefois en telle puiſſance d'iceluy ſes ennemis luy ont menty, tellement qu'il fut dit, que les gardes du ſepulcre ſ'eſtans endormis, ſuruindrẽt les diſciples, & deſroberent ſon corps: & fut accomply ce qui auoit eſté predit, En la grandeur ou multitude de ta vertu tes ennemis te mentiront. Trois iours dõc apres ſa croix & mort reſuſcité, quarente iours apres, *Aſcendit ad cælos. Sedet ad dexteram patris.* Quand vous oyez, Il eſt aſſis, ne croyez pas vne maniere de ſeſſiõ humaine, c'eſt vne maniere de parler. Aſſeoir, c'eſt à dire demeurer. Car nous diſons, ceſtuy là *ſedit tres annos in illa ciuitate*, c'eſt à dire, demeura là trois ans. Il demeure donc à la dextre du pere.

Matth. 28.

Pſalm. 65.

Deut. 1.

Auſſi ſemblablemẽt, quand vous oyez, la dextre du Pere, ne penſez pas Dieu eſtre corporel, ou compoſé de membres d'homme: mais ſachez que Dieu a voulu qu'ainſi ait eſté parlé de luy, à fin que nous puiſſions entẽdre, non pas ce qu'il eſt: car ſ'il a vne dextre corporelle, auſſi a il vne ſeneſtre: & ſ'il a main, il y a ou point il n'attouche: ſ'il a des yeux, il y a ou point il ne voit: ſ'il a des aureilles, il ne peut ouïr de trop loing. Or donc ne croyez pas ainſi: mais la dextre de Dieu, c'eſt ſa puiſſance: ſon bras, c'eſt ſa grandeur. Car noſtre Dieu eſt Eſprit, par tout tout, tout au ciel, tout en terre, tout en noz cueurs ſimples, pudics, ſobres, immaculez. Aſsis dõc à la dextre du Pere, *Inde venturus eſt iudicare viuos & mortuos*. Ce qui ſentẽd en deux

Ioan. 4.

sortes. Premierement que les uifz sont ceux qui seront trouuez en leurs corps en son aduenement: les morts, qui sont passez de ce monde ou lumiere. Ou autremẽt nous entendons les vifz, les Saincts & iustes: les morts, les pecheurs & meschans. Or il les iugera tous, & uns & autres. S'ensuit, *Credo in Spiritum Sanctum*. Ceſt Esprit est tout par tout, aspire ou il veult, Ioan. 3. 15. procede du Pere & du Filz, diuise 1. Cor. 12. ses propres dons à chacun, comme il luy plait. C'est Esprit donc consacre, sanctifie, benit, honorifie, gouuerne, defend, conſole, meine ad *Sanctam Ecclesiam*. Laquelle Egliſe saincte, comme vne nef au meilieu de la mer, porte les voyagers, porte ceux qui croyent en vne charité, en vn meſme chant & confeſſion, comme en vn meſ-

me ramer de saincteté, en cordage de dilection, en voile d'oraison, en l'arbre de la croix, en poix de penitence, en estoupes de chasteté, en planches de paix, en l'anchre de la foy. Ceste Eglise donc chantant vn mesme chant, & d'une mesme musique & modulation, paruient au port d'eternité, à la cité de paix. C'est elle qui remet les pechez, en laquelle nous croyõs, *Remissionem peccatorum*: & qui descharge tous
Act. 15. fardeaux, & meine les cueurs purifiez (par viue foy) à la palme promise de la vocation d'enhault. Elle promet, *Carnis resurrectionem*. Croyez la resurrection de la chair:
1. Cor. 15. car il fault que ce mortel cy soit vestu d'immortalité, ce corruptible cy soit vestu d'incorruption. Croyez-le: car nous comparerons
Rom. 14. tous deuant le siege iudicial de

IESVS CHRIST, & rendrons raiſon de tout ce que nous aurons fait en ce corps, ſoit bien, ſoit mal. 2. Cor. 5.
Elle promet finalement, *Vitam æternam.* Croyez la vie eternelle promiſe pour ceſte grace à nous donnee, à fin que ceſte grace gratuite, & gratis receuë, perſeuere en vous, & quand elle aura perſeueré, faites ce que vous auez ouy, auez veu, & apprins de nous. Et le Dieu de paix ſera auec vous. Amen.

## AVTRE EXPOSITION DV MESME SYMBOLE, OV *Sermon ſecond du meſme auteur, aux meſmes Neophytes.*

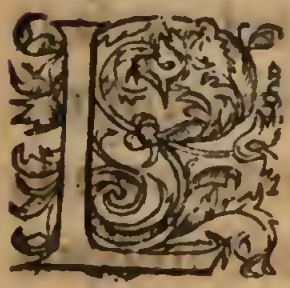

ES PREDICATEVRS de la parole de Dieu, qui ſont les ouuriers, & cõme maiſtres maſſons de l'Egliſe, ne mettent autre 1. Cor. 3.

fondement ſur la totale fabrique d'icelle, ſinon IESVS CHRIST: & par ce que tout appartient à la foy, il vous fault, ô eſleus de Dieu, auoir ceſte foy de Dieu, & en Dieu, qui nagueres eſtes venuz à ceſte vraye croyance & cõfeſſion. Rom. 10. Mais pourautant qu'on croit de cueur à iuſtice, & confeſsion de bouche ſe fait & celebre à ſalut, il conuient premierement vous preſcher la foy, puis eſperance, puis charité. Car le commencement de confeſſion part de la foy. Et que deuez vous dire? Eſcoutez & entendez, & quand vous aurez eſcouté & entendu, vous acquerrez lieſſe, ainſi le diſant le prophete, Pſalm. 50. Tu donneras ioye & lieſſe, à mõ ouyë. Dites donc ce que vous oyez de nous, CREDO. Voiez par ou vous auez commencé. Vous

auez dit, Ie croy : ceſte croyance uous donne ſeureté de la vie preſente, & l'eternité de la vie future. Mettez donc ceſte croyãce au fondement de uoſtre cueur : mais en qui ? *In Deũ Patrem.* Voyez ce que vous dites au commencement de l'oraiſon Dominicale, Noſtre pere qui es és cieux, vous le dites auſſi en la confeſſion du Symbole, Ie croy en Dieu le Pere. *Omnipotentem,* tout au ciel, tout en la terre, tout aux miracles, tout aux cueurs, tout aux vertus, qui eſt appellé Tout puiſſant. Car ſon pouuoir ne peut trouuer ou rencontrer quelque impoſſibilité: ainſi le diſant le prophete, Il a fait tout ce qu'il a voulu au ciel & en la terre. Sa toute puiſſance donc giſt en ce qu'il puiſſe tout ce qu'il veult. Que ſi nous parlons de ſon non pouuoir,

Matth. 6.

Pſal. 113. 134.

nous ne disons rien: car il est de si
2. Tim. 2. grande pieté & fidelité, qu'il ne se peut nier, specialemẽt à ceux qui croyent, & se fient en luy. Voila nous auõs parlé de la foy de Dieu, ou en Dieu le Pere omnipotent: disons aussi de l'esperance, à fin que la foy croye, l'espoir prenne, la charité conioigne. Vous croyez donc aussi *in Iesum Christum Filiũ eius vnicum Dominum nostrum*. Ce Filz vnique qui tousiours a esté a-
Ioan. 1. uec le Pere, a eternité auec le Pere, ne peut estre moindre que le Pere, mais a vne puissance auec le Pere. C'est cest vnique, dy-ie, lequel nous confessons engẽdré du Pere, sans commencement, qui a perpetuellement esté auec le Pere, lequel il a manifesté par sa parole, qui fut auec Dieu, qui estoit Dieu, & fut au cõmencement auec Dieu.

Ne dites pas que le Filz engendré du Pere ſoit moindre, c'eſt à ſçauoir ſelon la diuinité, mais ſelon l'humanité: de laquelle il ſenſuit, *Qui cõceptus eſt de Spiritu ſancto, natus ex Maria virgine.* N'entẽdez pas que le Sainct Eſprit ſoit Pere de Ieſus Chriſt, ſelon la chair: car non tout hõme qui eſt dit filz de quelcun, ſentend eſtre engẽdré de luy. Nous diſons filz adoptifz ceux qui ſont regenerez de l'eauë & de l'eſprit: & ſont ilz filz de l'eauë? nous diſons les filz du Royaume, filz de l'Egliſe, ſelon que dit l'Apoſtre, Ie vous ay engendrez par l'Euangile: en ſommes nous filz (charnelz) de S. Paul? Car ſi nous voulions exemplifier de choſes viles & indignes, nous ferions iniure à ſi grand ſacrement. Nous appellons aucun filz de la gehenne, filz

Sic Augu. in Enchirid. cap. 39. 40. De Trini. li. 2. ca. 10. Athanaſ. ſeu Vigil. contra Arium. Lombard. li 3. diſt. 4. Thõ. part. 3. quęſt. 32. artic. 3. Ioan. 3. 1. Cor. 4.

Ephe. 2. d'ire, l'Apoſtre le diſant, Vous auez eſté quelque temps enfans d'ire, comme les autres. Mais telz exemples ne ſont à comparer à telle grandeur : mais nous les auons admenez, pour autant qu'il eſt dit, Nay ou conceu du Sainct Eſprit. Or il fault croire que le Sainct Eſprit eſt l'eſprit du Pere & du Filz, & que Dieu Eſprit vint à la Vierge Marie, ainſi le diſant l'Ange, l'Eſprit ſainct ſuruiendra en toy, & la vertu du ſouuerain t'enombrera. Et pourtant le Sainct qui naiſtra de toy, ſera appellé le Filz de Dieu. Nay donc ou conceu du Sainct Eſprit. Nous diſons ceſt Eſprit ſainct eſtre egal au Pere & au Filz, proceder du Pere & du Filz. Croyez le de peur que les malins colloques ne corrõpent voz bõnes meurs. Car il y a des heretiques,

Luc. 1.

deſquelz

deſquelz la parole ſ'eſpand comme le chancre, qui eſtiment le Filz moindre que le Pere, & rengent l'Eſprit ſainct entre les creatures. Mais quand uous oyez telz propos, ne ſoiez pas peruertis des peruers. Ce que uous auez receu & apprins de no⁹, tenez-le, & le croyez. Ceſte croyance ſoit confirmee en uous, & le Dieu de paix regne auec uous. Croyez donc en Ieſus Chriſt noſtre Seigneur unique, conceu du Sainct Eſprit, nay de la vierge Marie. Mais les infideles uous diront deprauans uoſtre foy, Comment a peu la vierge conceuoir, vierge enfanter, vierge demeurer? Ilz uous diront que c'eſt contre nature. Vous au contraire leur reſpondrez, Noſtre croyance tient par foy, ce qui ne ſe peut expliquer par paroles. Car à celuy qui de rien 2. Tim. 2

a fait le monde, qui a disposé toutes creatures, estably les elemens, limité & borné la mer, pas n'estoit impossible d'entrer aux entrailles de la femme, estre fait chair, c'est à dire, homme, habiter au uentre chaste de sa S. mere. Car si les hõmes nays de pere & mere sont interrogez comme ilz ont esté assemblez & amassez au secret de leur mere, comme endurcis les oz, tout l'assemblage & ioincture des mẽbres & parties ordonné, & le surplus de l'armonie de ce corps disposé: qui d'eux en rendroit raison? Que si de ceste naissance, laquelle en ce flux & reflux du monde touſiours passe & repasse, tu ne rends raison, rendras tu raison de ceste singuliere Natiuité de IESVS CHRIST? Que dirons nous? Si nous disons ou portons tesmoi-

gnage de noſtre foy, paraduenture les payens ne nous en croyront: mais ce qui ne leur proufite à ſalut, qu'il proufite à uous qui croyez. 1. Cor. 1. Comme Ieſus Chriſt entra à ſes Diſciples les portes cloſes, marcha ſur la mer, cõmanda aux uents & tempeſte, & grand' tranquilité fut faite: pourautant donc que ces choſes ſont pardeſſus nous, & ne pouuons rendre raiſon de telz miracles, nous les tenons de foy. Croyez donc cecy que Dieu a fait en la Natiuité de ſon Filz vnique, ce que nous ne pouuons penſer, & encore moins trouuer. Ce Ieſus donc conceu du S. Eſprit, nay de la Vierge Marie, *Paſſus eſt ſub Pontio Pilato, crucifix⁹ & mortuus.* Pour quoy ſouffre l'innocẽt pour les nocens, le libre pour les ſerfz? Grand myſtere, grande la haulteur de la

Ephes.3. croix, grãde la latitude ou largeur, grãde la profondeur: la haulteur, Luc 23. dy-ie, à fin qu'il en cria, Pere pardonne leur, car ilz ne sçauẽt qu'ilz font: la latitude, car l'homme n'a Ioan.15. plus grande charité que de mettre son ame pour ses amis: la haulteur, à fin que l'Eglise criast à Dieu, I'ay Psal.129. crié à toy des lieux profonds, ô Seigneur, Seigneur exauce ma voix: & la voix d'icelle fut exaucee pour ses enfans. Or ce pauure Pilate estoit preuost en la cité de Hierusa- Luc.23. lem, ou aussi estoit Herode, qui portoit inimitié à Pilate, mais l'occasion de la mort & passion de Iesus Christ d'ennemis les rendit amis, laquelle aussi nous fit amis au Ephe.2. Pere, ostãt la paroy d'inimitié, qui estoit entre Dieu & nous, à fin de nous reconcilier au Pere. Car il a Ioan.15. dit, Si vous faites ce que ie vous

commãde, ia ie ne vous diray plus seruiteurs, mais amis. Ce crucifié donc soubs Ponce Pilate, *sepultus est*, fut ensepueli, à fin qu'ẽ sa mort il no⁹ viuifiast. Il voulut mourir, à fin que nous ne mouruſsiõs, il s'est offert soymesme pour nous, sacrifice & oblation en odeur de bonne senteur, à fin de captifz nous rẽdre libres, humbles d'orgueilleux, d'ennemis amis. *Descendit ad infernum*, descẽdit aux enfers, à fin que mesmes là pas ne fust sans miracles faire: car prou de corps des saincts resuscitèrent auec Iesus Christ, qui depuis de rechef moururẽt, comme le Lazare, comme la fille du prince de la Synagogue, comme le filz de la veufue. Car ce qu'il fit en ces trois, il le fit par sa resurrection en plusieurs saincts, desquelz les corps ressuscitèrent quand &

Ephe. 5.

Matth. 27.

Ioan. 11. Matth. 9. Marc. 5. Luc. 7. 8.

1.Cor.15. luy, desquelz l'Apostre disoit, que plusieurs estoient viuans iusques alors, & les autres morts. *Tertia die resurrexit à mortuis*, à fin que sa Psal.15. Act. 2. chair ne ueist corruptiõ, il resuscita: ceste chair, dis-ie, resuscita, ia non plus corruptible, non plus passible: mais telle chair, qu'elle est auiourdhuy permanẽte au ciel auec le Pere. Voyez par tout le sacrement de la Trinité. Voila, *Et in Spiritum sanctum.* Nous croyons au Sainct Esprit, lequel procedant du Pere & du Filz, est ioint (à no⁹) par charité. Car maintenant demeure 1.Cor.13. foy, esperance, & charité: ceste foy au Pere, une (mesme) uertu au Filz. C'est ce S. Esprit qui distribue ses propres dons, comme il ueut. Voila, uoyez ces autres trois choses ou uertus. La foy en la resurre- 1.Cor.12. ction de la chair, l'esperance en la

vie eternelle, la charité en la ſaincte Egliſe. Croyez *Carnis reſurrectionem*: car nous liſons au prophete, que les oz ſecz qui auoient eſté eſpars furent recueillis, & les membres aians reprins chair, chacun ſe recogneurent, receurent l'eſprit, & & reſuſciterent. Qu'hõme ne uous ſeduiſe par uaines paroles, diſant: Ceux qui ſont mangez des beſtes, qui ſont bruſlez, qui ſont en mer deuorez des poiſſons, donc reſuſciteront ilz, qui ne furent onc enſeuelis? Ne uous en eſmerueillez point, par la puiſſance de Dieu: car à luy n'eſt pas impoſſible de reſtituer ce qui eſtoit, qui a fait ce qui pas n'eſtoit Croyez donc auſſi *Vitam æternam*, en laquelle la mort pas meſme n'eſt nommee, & corruption, changement, miſere, tentation point n'y eſchoit. Les hom- Ezech. 37.

Matt.22. Marc.12. Luc.20. mes en la resurrection seront en la uie eternelle, comme les Anges au ciel, y paruenãs par saincte Eglise, laquelle y enuoye les parfaitz, laquelle remet les pechez, acquiert les uns par martyre, fait les autres chastes & pudics, cõduit les ignorans à parfaite science, de laquelle la uoix est telle, Tes yeux, ô mon Dieu, ont veu mon imperfection: mais pourautant qu'il fait les imparfaitz parfaitz (s'ensuit) ilz seront tous escrits en ton liure. Tous ceux donc qui par luy sont parfaitz, qu'ainsi ilz sentent, à fin qu'ainsi croyans, le Dieu de paix soit auec nous. Amen.

Mat.16.18. Ioan.20.

Psal.138.

*L'auteur a Lettres de priuilege pour toutes ses Oeuures, donnees à Orleans le XXI. de Nouembre, l'an* 1560. *Par le Roy, Monsieur le Cardinal de Lorraine present.*

*Signé Robertet.*

5-3-